

Magazine  
d'informations municipales  
**JUILLET 2023**

# SO!



~~2020~~ **2023** ~~2026~~

**BILAN DE MI-MANDAT**

VIE DÉMOCRATIQUE ET PARTICIPATION CITOYENNE	4 - 7
SAINT-OMER, UNE VILLE SOLIDAIRE	8 - 15
UNE VILLE AMIE DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE	16 - 20
SAINT-OMER, UNE VILLE ANIMÉE	21 - 33
UNE VILLE DE NATURE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	34 - 41
UNE VILLE ENGAGÉE POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	42 - 55
LES SERVICES À L'USAGER	56
CARNET ROSE	57
DES FINANCES SAINES POUR FAIRE AVANCER LA VILLE	58 - 59

## 2020/2023/2026

## BILAN DE MI-MANDAT

## Chères Audomaroises, chers Audomarois,

Nous voilà déjà à la moitié du mandat municipal 2020-2026, l'occasion de dresser un premier bilan de l'action quotidienne menée pour la Ville de Saint-Omer depuis trois ans.

Ces dernières années resteront évidemment marquées par la crise sanitaire hors-norme que nous avons connue et ses conséquences sans précédent dans l'histoire contemporaine. Les périodes de confinement, les restrictions de circulation et l'interdiction des rassemblements ont été des moments pénibles et douloureux pour chacune et chacun d'entre nous, mais nous y avons fait face collectivement. Notre Ville a su s'organiser et faire preuve d'une grande solidarité. Les services municipaux n'ont pas cessé de fonctionner et à chaque étape de la crise, une grande attention a été portée à l'information de tous les habitants et à l'accompagnement des plus fragiles. Cellule d'appels aux personnes vulnérables, portage de courses et de repas à domicile, opérations de dépistage, distribution de masques, aide à la vaccination... Les initiatives ont été nombreuses, l'entraide a été au rendez-vous.

Cet élan solidaire s'est poursuivi en prenant des formes variées. De nombreuses initiatives ont été mises en place par les Conseils de quartier et le monde associatif. La Ville a déployé des aides exceptionnelles aux structures caritatives et à vocation sociale.

Nos outils pour chasser les marchands de sommeil et garantir un logement décent n'ont jamais été aussi nombreux.

L'épanouissement de tous est un objectif permanent de l'action municipale. Il se retrouve dans notre engagement pour la prise en compte du handicap, dans nos démarches pour rompre l'isolement, dans les opportunités que nous proposons à la jeunesse, dans nos politiques en faveur de l'égalité Femme-Homme.

À la sortie des confinements, le désir de se retrouver et de partager des moments collectifs a été très vif. Nous avons rapidement retrouvé les événements et animations que nous apprécions. De nouveaux rendez-vous se sont aussi très vite installés. Festivals, compétitions sportives, fêtes populaires... Notre ville a connu ces dernières années de nombreux événements festifs portés par l'engouement des bénévoles, que je tiens une nouvelle fois à remercier.

Saint-Omer est une ville animée où les activités sportives et culturelles ne cessent de s'enrichir. Une ville aussi qui a la chance de bénéficier de nombreux commerces de proximité. La crise sanitaire a révélé une fois de plus leur caractère essentiel. Notre offre marchande se renouvelle et se diversifie avec l'arrivée de nouveaux commerces indépendants qui participent incontestablement au dynamisme, à l'attractivité et la qualité de vie.

Malgré la crise sanitaire, nous poursuivons la transformation de Saint-Omer avec la mise en œuvre de nombreux projets. La requalification des espaces publics s'est accélérée avec d'importants chantiers menés dans toute la ville. La valorisation de notre patrimoine et la réhabilitation des friches continuent.

Nos actions en faveur de la transition écologique se sont fortement renforcées autour de la promotion des déplacements des piétons et des cyclistes, le développement de la nature en ville et la transition énergétique.

Au cours des trois dernières années, nous avons aussi étoffé nos outils et moyens d'intervention en faveur de la sécurité et de la propreté de la ville.

Toutes ces actions que vous pouvez retrouver de manière détaillée dans ce magazine municipal, ont été menées en assurant une gestion saine des finances publiques conforme à notre engagement de ne pas augmenter les taux municipaux de fiscalité et les prix des différents services proposés aux Audomaroises et aux Audomarois.

Nous les avons menées aussi grâce au soutien de nos partenaires : la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, le Département du Pas-de-Calais, la Région Hauts-de-France, l'Etat et l'Union Européenne. Leur appui dans la concrétisation de nos projets est essentiel. Je tiens, une nouvelle fois, à saluer leur écoute attentive aux projets de la Ville et leur accompagnement.

Ces actions sont aussi le fruit de l'investissement quotidien des élus et agents municipaux mobilisés au service de l'ensemble des habitants.

Fidèles à notre méthode, les initiatives menées l'ont été dans le cadre de démarches de participation citoyenne. Une méthode que nous poursuivrons dans les prochaines semaines pour échanger sur ce bilan et construire ensemble les années à venir.

Je vous assure de mon engagement intact pour continuer à poursuivre le développement de notre ville et le bien-être de tous ses habitants.

Votre Maire

**François DECOSTER**



# UNE VIE DÉMOCRATIQUE MUNICIPALE RICHE ET TRANSPARENTE

## Les Conseils Municipaux

Malgré un début de mandat perturbé par la crise sanitaire qui a retardé l'installation du nouveau conseil municipal et empêché pendant plusieurs mois les réunions physiques, la vie démocratique a naturellement suivi son cours.

20 séances du conseil municipal se sont tenues depuis mai 2020, dont 6 en visio-conférence compte tenu des mesures imposées pour réduire la propagation du COVID-19 au plus fort de la crise. Ces conseils municipaux ont permis d'étudier 543 délibérations.

Afin de permettre à l'ensemble des citoyens de suivre l'action municipale, de nouveaux outils ont été mis en place :

- L'ordre du jour, le compte-rendu et les délibérations du conseil municipal sont accessibles sur le site internet de la Ville

- Les conseils municipaux sont désormais diffusés en direct sur la page Facebook de la Ville

- Le Maire réalise des comptes-rendus vidéo des conseils municipaux mis en ligne sur la page Facebook et le site internet de la Ville



## Mieux vous informer sur la vie municipale

Afin de permettre à chaque Audomaroise et chaque Audomarois de se tenir informé de l'actualité de la Ville de Saint-Omer et des principaux chantiers en cours, nous avons proposé depuis le début du mandat 16 magazines municipaux :

- 8 numéros du SO ! Magazine, distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

- 5 numéros du SO ! Bel âge, le magazine des aînés, envoyés à l'ensemble des habitants de plus de 65 ans.

- 3 numéros du SO ! Kids, le magazine des plus jeunes, apportés dans toutes les écoles.

Le site internet de la Ville a également été enrichi avec de nouvelles rubriques. A titre d'exemple, une page vous informe désormais de l'actualité des chantiers en cours.

## L'apprentissage de la citoyenneté des plus jeunes

La vie démocratique pour les plus jeunes s'exprime aussi à travers le Conseil Municipal des Jeunes Audomarois, réunissant des représentants de l'ensemble des classes de CM1 et CM2 de notre ville.

Elus pour des mandats de deux ans, les membres du CMJA ont proposé et porté de nombreux projets au cours des 3 dernières années.

Ils se sont fortement engagés en faveur de l'écologie, en assurant par exemple la réalisation de nichoirs installés dans leurs écoles. Ils participent actuellement à l'installation d'une mare pédagogique dans le Jardin Public.

La lutte contre le harcèlement scolaire s'est également rapidement imposée comme l'une de leurs priorités. Ils se sont,



Au quotidien, la page Facebook de la Ville suivie par plus de 27 300 personnes vous permet de suivre toute l'actualité de Saint-Omer. Depuis mai 2020, plus de 1500 posts ont été diffusés pour vous informer sur les événements à venir, l'actualité des services municipaux et les projets en préparation.



à ce titre, investis dans la réalisation d'un clip de sensibilisation et l'organisation d'une soirée-débat sur cette préoccupation essentielle pour de nombreuses familles.

La découverte de la citoyenneté et de nos institutions est aussi au cœur de leur mandat, avec entre autres la participation aux commémorations patriotiques indispensables au devoir de mémoire ou la découverte du fonctionnement de l'Union Européenne conclue par une visite du Parlement européen et du Comité européen des Régions.

# LA PARTICIPATION CITOYENNE COMME MÉTHODE D'ÉLABORATION DES PROJETS



La Ville de Saint-Omer a placé la participation citoyenne au cœur de sa méthode d'élaboration des projets municipaux. De nombreux outils d'échanges et de concertation ont pour cela été mis en place.

## 7 conseils de quartier sur toute la ville

Depuis 2014, Saint-Omer s'est engagée volontairement dans la mise en place de sept conseils de quartiers couvrant l'intégralité de la ville. En 2020, une nouvelle charte des conseils de quartier a été définie et validée avec les habitants. Désormais, la présidence des conseils de quartier est assurée par un habitant non élu au conseil municipal. Chaque conseil dispose d'un budget participatif annuel de 7000€ pour mener des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie ou du renforcement du lien social.

Depuis 2020, de nombreuses actions ont été menées partout en ville autour de thèmes tels que :

- Le développement de la nature en ville et des lieux de convivialité : installation de carrés potagers, mobilisation des habitants dans des jardins partagés, mise en place de petits mobiliers urbains

- Le partage et la solidarité : mise en place de boîtes à dons, organisation de gratiféria ou de trocs plantes

- L'organisation de moments d'échanges : des balades patrimoniales au sein des quartiers, l'organisation de cafés-mémoire, des animations lors de la fête de la musique ou des fêtes de Noël

En 2022, les membres des conseils de quartier ont uni leurs énergies pour organiser les premières Guinguettes de l'Aa, le long de l'Allée des Marronniers. Quatre dimanches au bord de l'eau qui ont connu un vif succès et se sont d'ores et déjà imposés comme un rendez-vous attendu des Audomarois.

Les conseils de quartier sont aussi régulièrement associés à la préparation de projets municipaux. A titre d'illustration, certains ont participé aux réflexions sur la réorganisation de la circulation ou des projets de requalification de l'espace public près de chez eux.



## Des Cafés et des Balades pour échanger

Permettre aux Audomaroises et aux Audomarois d'échanger avec les élus municipaux des sujets du quotidien, c'est l'objectif des Cafés du Maire et des Balades Urbaines organisés dans les différents quartiers de la ville.

Ces moments d'échanges directs, empêchés pendant la crise sanitaire, connaissent un vif succès. Depuis le début du mandat, 5 Balades Urbaines et 7 Cafés du Maire ont été proposés partout en ville. Ils ont permis d'aborder de nombreux sujets comme l'anticipation de certains chantiers, les questions de logement, d'emploi, de sécurité, de cadre de vie...

Depuis 2020, ce format a été décliné dans toutes les écoles publiques avec l'organisation des Cafés des Parents. L'objectif est de réunir les parents d'élèves, les équipes enseignantes et les élus afin d'évoquer ensemble les enjeux de l'école, les projets de travaux, ou encore les aménagements dans le quartier.

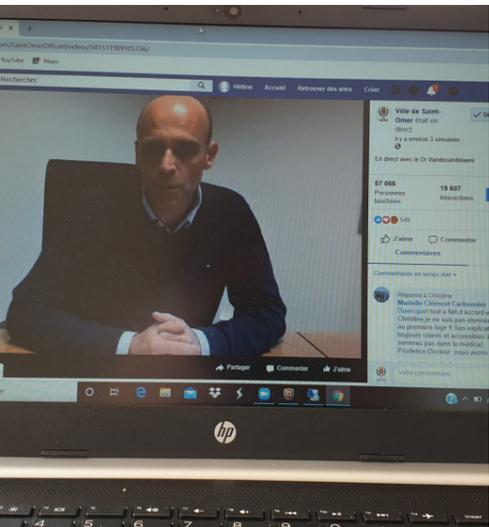
## Des Facebook Live pour garder le lien

Durant les mesures de confinement et de restriction, de nombreux Facebook Live ont été proposés aux Audomarois afin de les tenir informés de l'évolution de la situation au niveau local, des règles à respecter et des actions menées par la Ville.

Ces moments d'échanges ont été particulièrement suivis. **10** Facebook Live ont été organisés pendant la pandémie de COVID-19. Celui du 26 mars 2020 a par exemple été suivi par près de **61 000** personnes.

Des Facebook Live ont également permis d'évoquer des projets importants pour la Ville de Saint-Omer, par exemple :

- Le 29 mars 2021 pour présenter le contenu du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (le règlement d'urbanisme qui va s'appliquer au sein du Site Patrimonial Remarquable)
- Le 27 février 2023 pour aborder les travaux d'embellissement de la place Foch



## Des projets construits ensemble

La méthode participative mise en place par la Ville de Saint-Omer se traduit également par l'association des habitants à la définition de projets structurants et des politiques publiques.

Le 125<sup>e</sup> anniversaire du Jardin Public a donné lieu à une grande enquête et à plusieurs ateliers de travail pour définir ensemble les objectifs de l'évolution de cet espace vert remarquable de plus de 20 hectares. Cette initiative a permis de recevoir plus de **400** contributions qui ont directement alimenté le plan guide présenté en mai 2021.

Le projet de réalisation d'un nouveau skate-park a fait l'objet d'une enquête en ligne auprès des usagers. Plus de **334** réponses ont été reçues, permettant de définir les priorités sur la localisation de l'équipement et les aménagements attendus par les pratiquants. Sur cette base, la Ville de Saint-Omer a retenu le quartier de la gare pour l'implantation du skate-park et lance une mission de conception/réalisation. Les usagers qui le souhaitent seront associés au suivi du projet.

L'étude pour la définition des futurs services numériques à destination des usagers a fait l'objet d'un questionnaire auprès des habitants et d'ateliers citoyens pour déterminer leurs attentes et leurs besoins.

Les actions municipales en matière de mobilité font également l'objet d'une importante démarche de concertation avec nos partenaires et les associations d'usagers réunis au sein du Comité des Mobilités Actives. Ce comité définit, après un important travail de terrain, les objectifs des actions pour faciliter la pratique du vélo dans notre ville. Il établit des priorités d'intervention. Le 9 juin 2022, un atelier d'évaluation de la politique vélo a également été proposé à l'ensemble des Audomaroises et des Audomarois ayant bénéficié de l'aide à l'acquisition de vélo.

Depuis 2022, la Ville a engagé avec la même méthode participative un plan « Bien à pied », qui s'appuie aussi sur l'expérience des associations intervenant dans le domaine de l'accessibilité.



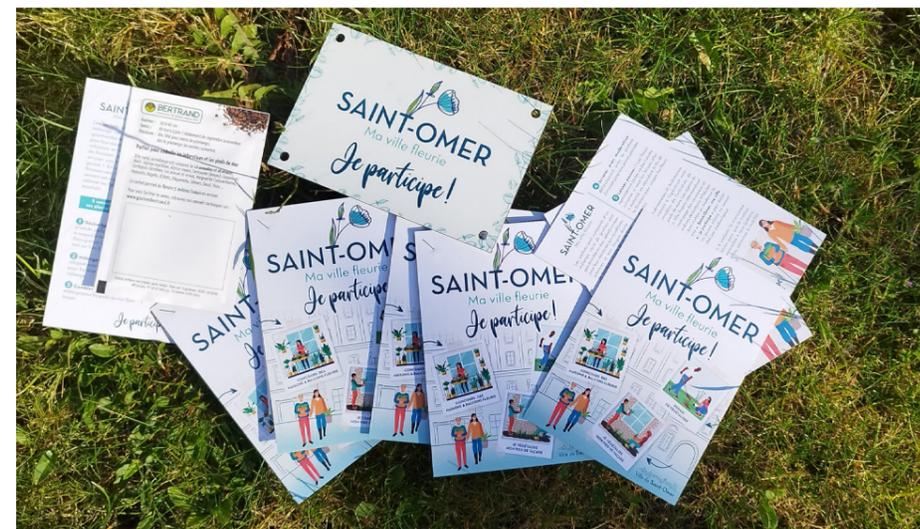
Un conseil des associations et collectifs de la transition écologique et solidaire a également été instauré. Il échange sur les enjeux et actions à mener en faveur de la lutte et l'adaptation au changement climatique, le renforcement de la nature en ville et le développement d'actions de solidarité.

Récemment, la définition du Plan Énergétique Municipal a fait l'objet d'une concertation des habitants sur les priorités d'intervention. **55** contributions ont été reçues de la part de citoyens, collectifs ou d'associations. Un petit-déjeuner de la transition énergétique a également été organisé le samedi 19 novembre 2022 à la Motte Castrale.

## Des projets menés par les habitants

À Saint-Omer, différents outils permettent aux habitants de proposer et de mener des projets.

C'est le cas en matière d'embellissement de l'espace public, où les permis de végétaliser permettent aux citoyens de solliciter l'aménagement et l'entretien de petits espaces verts. **30** permis de végétaliser ont été accordés partout en ville. Dans le cadre de l'opération « Ma Ville Fleurie », les habitants sont désormais encouragés à engager des démarches collectives pour la végétalisation de leur rue ou de leur résidence. La Ville fournit également gratuitement des petits sachets de graines florales et accompagne les habitants qui souhaitent fleurir leurs pieds de façade.



Saint-Omer, Lauréat du prix de la Participation Citoyenne

En 2022, un Budget Participatif Jeunes a été lancé. Il permet aux moins de 25 ans de proposer des projets répondant aux objectifs du développement durable. Ils peuvent bénéficier de financements pour pouvoir les réaliser. Les démarches d'information des bénéficiaires potentiels de ce dispositif innovant seront prochainement renforcées.



Les jurys départementaux des villes et villages fleuris ont décerné à la Ville de Saint-Omer le prix de la participation citoyenne compte tenu des actions menées avec les habitants dans le cadre notamment du Plan Nature et Biodiversité.

Un bel encouragement pour poursuivre et amplifier les démarches engagées avec les habitants dans ce domaine.

# LA SANTÉ

## Les actions menées pendant la pandémie

L'épidémie de COVID-19 a naturellement placé les questions de santé publique au cœur de l'action municipale ces trois dernières années.

De nombreuses actions ont été mises en place par la Ville afin d'assurer la protection des Audomaroises et des Audomarois. Dès le mois d'avril 2020, la Ville de Saint-Omer s'est organisée pour fournir des masques à l'ensemble des habitants. Un partenariat mené avec les établissements Duhamel, situés rue François Chiffart, a permis la production de masques réutilisables respectant les normes de l'AFNOR et de la Direction Générale des Armées.

Les masques ont été prioritairement distribués aux pensionnaires des EHPAD et des Résidences Autonomie situées sur la ville, avant d'être remis le 3 mai 2020 à l'ensemble de la population. La Ville a également assuré en juin 2020 la distribution des masques fournis par le Conseil Régional des Hauts-de-France.



Pendant la crise, la Ville s'est mobilisée dans l'ouverture d'un point d'accueil des enfants des personnels soignants. Du personnel des écoles et des animateurs volontaires ont assuré la garde des enfants des professionnels de santé fortement mobilisés. Elle a également aidé matériellement la Clinique de Saint-Omer pour lui permettre d'accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des patients.

En 2021, l'action municipale s'est attachée à accompagner la vaccination des plus vulnérables. Des campagnes ont prioritairement été menées au sein des EHPAD et Résidences Autonomie. Le Centre Communal d'Action Sociale a accompagné les résidents des différents établissements et les Audomaroises et Audomarois inscrits sur le registre des personnes vulnérables. Un travail de coordination a été mis en place avec la Clinique de Saint-Omer pour la gestion des inscriptions et le transport vers le centre de vaccination a été proposé aux personnes de plus de 65 ans. Plus de **250** personnes ont bénéficié de ce dispositif. En lien avec l'Agence Régionale de Santé et la Région, un vaccino-car est intervenu dans les quartiers et des actions de dépistage ont été menées.



## Une Mutuelle pour tous

En partenariat avec l'association Mandarine, la Ville de Saint-Omer propose des contrats groupés de mutuelle permettant d'obtenir des tarifs attractifs de complémentaire santé et d'améliorer la couverture des habitants. Mis en place en 2015, le dispositif a été pérennisé. **356** Audomarois adhèrent à cette initiative.

## La Maison des Internes



Face à l'évolution de la démographie médicale, la Ville de Saint-Omer souhaite mener, en lien avec ses partenaires, une action volontariste pour soutenir l'accueil de nouveaux médecins. C'est dans cet objectif que sera aménagée la Maison des Internes. Un immeuble en friche situé 1 place du Vainquai est en cours de réhabilitation pour accueillir trois logements qui seront destinés à des internes en médecine et des médecins remplaçants.

Durant leur formation, les futurs professionnels pourront ainsi découvrir le cadre de vie de notre belle ville et envisager leur installation. Cette expérimentation bénéficie du soutien de nombreux partenaires.

Les travaux engagés en avril 2023 permettront l'ouverture de l'équipement au second semestre 2024.

# LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

## Les actions mises en place pendant le confinement

La période de crise sanitaire a été marquée par un isolement accru de certaines personnes âgées. Afin de lutter contre la solitude d'une partie de la population, de nombreuses actions de solidarité ont été mises en place pendant les périodes de confinement et de restriction des sorties.

En lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, une cellule d'appel téléphonique auprès des personnes âgées vulnérables a été créée. Plus de **200** personnes ont bénéficié du dispositif. Ils recevaient des appels téléphoniques réguliers des élus et agents du CCAS.

De la même manière, le service de repas à domicile a largement été étendu. Plus de **2000** repas ont été apportés pendant le premier confinement. Les « Paniers Solidaires » ont également permis de mettre en relation des bénévoles qui effectuaient les courses pour des personnes âgées isolées et les déposaient à leur domicile.

## Les Visiteurs Bienveillants



La Ville de Saint-Omer et le Centre Communal d'Action Sociale ont mis en place le programme des Visiteurs Bienveillants. L'objectif de la démarche est de mettre en relation des personnes âgées isolées et des bénévoles qui leur rendent visite régulièrement. Chaque binôme définit lui-même le rythme des rencontres et les activités qu'ils souhaitent faire ensemble. Promenades, visites d'expositions, jeux, discussions... Le programme des rencontres est particulièrement varié !

Une formation et un accompagnement des bénévoles sont effectués par des professionnels. Des rencontres collectives sont aussi proposées à l'ensemble des participants qui ont pu ainsi visiter le marais audomarois, découvrir la Coupole d'Helfaut, la distillerie de genièvre de Houlle, la brasserie Goudale et passer un moment convivial autour d'un repas pour les fêtes de fin d'année.

Depuis la mise en place du programme en 2021, **14** bénévoles et **12** personnes âgées ont pris part à cette action de solidarité intergénérationnelle.



## Des repas partagés dans les Résidences Autonomie

Depuis le mois d'octobre 2022, la Ville de Saint-Omer propose à l'ensemble des séniors un service de restauration dans la salle d'animation de la Résidence Suger. Les repas sont servis à table du lundi au vendredi à 12h30.

Au regard du bilan positif de cette expérimentation, la Ville de Saint-Omer et le Centre Communal d'Action Sociale déploient le même dispositif à la Résidence des Maraîchers.

## Des livres apportés au domicile

Un partenariat a été mis en place avec la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer pour apporter de la lecture aux bénéficiaires du portage de repas. Chaque mois, une sélection de livres répondant aux goûts de la personne concernée est livrée à son domicile.

Ce service a été étendu aux quatre Résidences Autonomie où des malles à lecture sont mises à disposition des résidents.

## Un programme d'animations à destination des aînés

Chaque année, un large programme d'animations et d'activités est proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans de la ville.

Au printemps, le Voyage des Aînés connaît un succès renouvelé avec près de 300 participants en 2023. En octobre, la Semaine Bleue, ponctuée par le traditionnel Repas des Aînés, propose de nombreuses activités dont des séances de cinéma, des représentations théâtrales, des randonnées et des après-midis récréatives.

Depuis 2020, le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires animent également, dans le cadre de l'Opération Autonomie Sourires, une série d'ateliers autour du bien-être, du sport, de la santé et du numérique.

Par ailleurs, à l'occasion de la fête des grands-mères 2023, Saint-Omer a renoué avec la tradition des thés dansants. Un rendez-vous apprécié des séniors qui sera renouvelé.



## Le Bus Séniors

La Ville de Saint-Omer propose un bus municipal, chaque samedi, aux habitants rencontrant des difficultés à se déplacer pour aller au marché du centre-ville. Des navettes sont également mises en place pour se rendre au Repas des Aînés, au cimetière le jour de la Toussaint et pour certaines activités récréatives.

## Un Service National Universel pour les aînés

Afin d'accroître les moyens de lutte contre l'isolement des séniors, le Centre Communal d'Action Sociale a engagé le recrutement de deux jeunes en Service National Universel. Ils recenseront avec les professionnels du territoire les personnes isolées et iront à leur rencontre en assurant un lien avec les associations locales, les infirmières à domicile et la Maison de l'autonomie. Ils assureront également une communication individualisée auprès des personnes concernées par l'offre de services et d'animations proposée par la Ville et ses partenaires.



# LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

“

La Ville de Saint-Omer est engagée dans une action volontariste de mise en accessibilité des espaces et équipements publics et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette ambition, placée sous l'égide de la Commission d'Accessibilité réunissant des élus et des partenaires associatifs tels que l'Association des Paralysés de France, les Papillons Blancs ou la Maison des Aveugles, est déclinée de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques municipales.

## La mise en accessibilité des équipements et espaces publics



L'action menée par la Ville est aussi soutenue par nos partenaires. Ainsi, la SNCF a entrepris un vaste chantier de mise en accessibilité des quais de la gare. Ce projet, dont le montant s'élève à hauteur de 6 millions d'euros, a été soutenu par l'Etat et la Région Hauts-de-France.

Un important travail est mené pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des bâtiments publics. Dans ce domaine, la priorité a été donnée au programme d'accessibilité des neuf écoles, achevé en 2021.

Cette démarche se poursuit sur l'ensemble des équipements municipaux. Chaque rénovation de bâtiment intègre évidemment sa mise en accessibilité. L'accès des personnes en situation de handicap aux pratiques sportives constitue ainsi un objectif majeur. Les salles et terrains de sport sont progressivement rendus accessibles. L'installation de la nouvelle perche de tir à l'arc vertical au Terrain des Glacis ou d'un ponton de pêche le long du canal ont intégré cette volonté. De nombreuses associations sportives ont de surcroît développé des sections de sport adapté.

Les travaux de voirie et de requalification des espaces publics prennent également en compte l'amélioration des déplacements des personnes en situation de handicap. Dans le cœur de ville, le projet des 3 places a, par exemple, permis de réduire significativement les obstacles à la circulation des fauteuils roulants. Cette ambition se poursuit dans le cadre de l'embellissement de la place Foch. Dans les faubourgs, le réaménagement de la rue de la Poissonnerie intègre naturellement la réalisation de trottoirs permettant tout le long de la voie d'améliorer sensiblement la qualité des déplacements des piétons et personnes à mobilité réduite.

La ville compte par ailleurs près de 200 places de stationnement adaptées aux personnes à mobilité réduite.



## L'inclusion sociale

Les politiques municipales visent à soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les champs de la société.

En milieu scolaire, la Ville s'est investie aux côtés du dispositif EMAUTIS, de l'Agence Régionale de Santé et de l'Education Nationale pour permettre l'ouverture d'une Unité d'Enseignement en MAternelle (UEMA) à l'école Condorcet. Les jeunes enfants présentant des troubles sévères du spectre autistique sont accueillis au sein de l'école. Ils sont accompagnés par une équipe formée d'enseignants, d'éducateurs et de professionnels de santé.



De nombreuses actions sont également engagées pour permettre l'accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap. Cet objectif a été réaffirmé dans le nouveau Projet Scientifique et Culturel du Musée Sandelin, qui organise depuis plusieurs années des visites handi-accessibles et des visites tactiles. La Ville de Saint-Omer soutient également l'association Ciné ma Différence qui accompagne des personnes présentant un handicap pouvant entraîner des troubles du comportement à suivre des projections cinématographiques.

En matière de mobilité, l'aide à l'acquisition de vélo proposée depuis 2021 prévoit un accompagnement spécifique de **500€** pour l'achat de matériel adapté aux personnes à mobilité réduite. Le programme Mai à Vélo, organisé chaque année, laisse par ailleurs une large place à ces enjeux. En 2023, une journée entière consacrée à l'inclusion avec un village d'animations a connu un réel succès grâce aux démonstrations de peps strike, peps ball et handibike.



## Formation & information

Dans le cadre de ses politiques d'inclusion, la Ville de Saint-Omer a interrogé les agents des écoles sur leurs connaissances et expériences autour des questions du handicap afin de programmer une offre de formation ciblée.

Le site internet de la Ville intègre également une page dédiée présentant les équipements touristiques et de services accessibles ainsi que la cartographie des places de stationnement adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Les démarches en cours pour le déploiement de nouveaux services numériques prennent aussi en compte l'amélioration de l'accès des personnes en situation de handicap aux services en ligne.

# UNE VILLE OÙ L'ON S'ENTRAIDE

## Aide exceptionnelle aux associations caritatives

La crise sanitaire et ses conséquences économiques ont généré pendant la pandémie de COVID-19 un accroissement des demandes d'aides auprès des associations caritatives. Pendant le confinement, l'aide alimentaire a été multipliée par 3 et le nombre de bénéficiaires a fortement augmenté. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, la Ville de Saint-Omer a voté en décembre 2020 une aide supplémentaire de **10 000€** aux associations accompagnées chaque année par le CCAS. La Croix-Rouge Française, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, la conférence Saint-Vincent de Paul et l'Association Bethleem ont bénéficié de ce dispositif.



## Des jouets pour Noël

En 2020, les conseils de quartier et la Ville de Saint-Omer ont décidé de soutenir l'action de la Croix-Rouge pendant les fêtes de Noël. La traditionnelle collecte de cadeaux de l'Urban Trail n'ayant pu avoir lieu cette année-là compte tenu des restrictions sanitaires, un don de jouets a été organisé au profit des familles les plus modestes.



## Des tablettes pour les élèves



Afin de permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité à distance pendant les confinements, la Ville a procédé à un don de **16** tablettes numériques au Centre Social et Culturel qui les a mises à disposition de familles non équipées. Ce prêt est venu compléter **14** ordinateurs et **10** tablettes prêtés par le Centre Social et Culturel à des familles pour lutter contre la fracture numérique.

## N'oublier personne pendant les Fêtes



Chaque année, le Centre Social et Culturel organise un réveillon solidaire, une belle soirée participative réunissant une cinquantaine de personnes conviées pour un repas cabaret-spectacle.

## 5 ans de Baguettes Suspendues

En 2018, Saint-Omer lançait le projet des Baguettes Suspendues. Le principe est simple : les clients achètent deux baguettes ; l'une pour eux, la seconde pour un autre client plus démuné. Un panneau visible dans chaque boulangerie participante indique le nombre de baguettes en attente. Le client souhaitant bénéficier de cette démarche de générosité en fait la demande auprès du commerçant. Aucun justificatif n'est demandé.

La Boulangerie Ponsel, rue de Dunkerque, le Four à bois, Place du Maréchal Foch et la Boulangerie Fasquel, rue du lycée, continuent de proposer cette jolie initiative citoyenne.



## Les Paniers Suspendus

« Si tu peux, tu mets, si tu as besoin, tu prends », c'est la philosophie des Paniers Suspendus installés à l'initiative du Conseil de Quartier Bachelin-Suger. Des boîtes à dons réalisées en lien avec l'ESAT et les services municipaux ont pour cela été installées. Des casiers permettent d'y recevoir des dons de nourriture, produits d'hygiène, légumes frais... Pour se servir, il n'y a rien à faire de particulier, seulement veiller à partager avec les autres.

Vous pouvez retrouver les boîtes à dons :

- Aux jardins familiaux du Bachelin
- Place Suger
- Rue Edouard Devaux



## Gratifierias & Trocs plantes



Initiées en 2019, les gratifierias sont devenues un rendez-vous incontournable des Journées Citoyennes dans le centre-ville. Organisée par le conseil de quartier, cette brocante aux objets gratuits, ouverte à tous, est une démarche solidaire basée sur le partage. Les habitants viennent déposer les objets dont ils n'ont plus l'utilité et qu'ils acceptent de donner sans attendre quoi que ce soit en retour. Ceux qui le souhaitent peuvent se servir librement.

Dans nos Faubourgs, le conseil de quartier organise désormais chaque année un troc plantes. Les jardiniers de la ville peuvent venir s'y échanger des plans de légumes ou de fleurs qui viendront agrémenter et diversifier leurs jardins et potagers.



## L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

“

Depuis 2020, la Ville de Saint-Omer a mis en place une délégation municipale en charge de l'égalité Femme – Homme. Plusieurs objectifs sont poursuivis dans le cadre de cette politique publique.

### La féminisation de l'espace public

Comme dans l'ensemble des villes, les femmes illustres sont très largement sous-représentées dans le nom des rues, des places et des équipements publics. C'est pourquoi la Ville de Saint-Omer s'est engagée dans un objectif de féminisation des espaces publics et bâtiments municipaux.

En 2020, les faubourgs ont accueilli l'Allée Lucile de Backer, en hommage à la résistante audomaroise arrêtée et déportée pendant 4 ans.

En 2022 a été inauguré, dans la rue François Ringot, le Square Celina Roye, du nom de la première femme maire de Saint-Omer et l'une des premières de France en 1945.

En 2023, à l'initiative du Conseil de Quartier Perpignan-Saint-Bertin, le petit square situé en bas de la rue Saint-Bertin a été baptisé « Square des Dames Ursulines » en référence à l'ancien couvent du même nom et aux religieuses qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, ont promu l'instruction gratuite des jeunes filles les plus défavorisées.

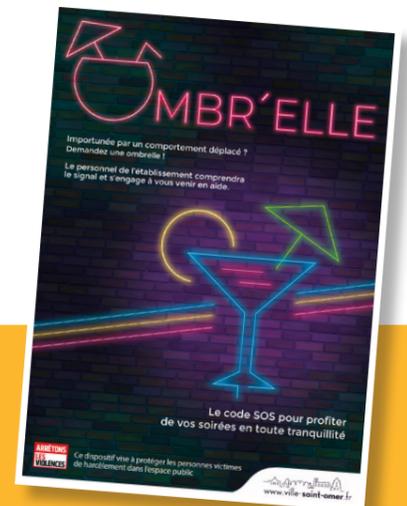
Par ailleurs, dans le cadre du regroupement des écoles Paul Bert et Michelet, des parents d'élèves ont sollicité un nouveau nom pour l'établissement fusionné. La municipalité a donné un avis favorable à cette demande. Le choix du nom de l'école fera l'objet d'un projet pédagogique associant les élèves. L'école portera bientôt le nom d'une femme.

### Au sein des services municipaux

L'accès des femmes aux postes d'encadrement et l'égalité salariale constituent des objectifs majeurs des politiques publiques nationales en faveur de l'égalité Femme-Homme. Au sein de la collectivité, **53%** des agents sont des femmes. Depuis 2021, l'administration municipale est placée sous l'autorité d'une Directrice Générale des Services. La majorité des agents composant le comité de direction de la Ville de Saint-Omer et des responsables de services sont des femmes.

### Des conseils de quartier présidés par des Présidentes

En novembre 2022, la Ville a procédé au renouvellement des conseils de quartiers composés de **18** habitants et de **3** élus. Chaque conseil a ensuite élu son président ou sa présidente. Les **7** conseils de quartiers ont désigné des femmes pour assurer cette fonction. Félicitations à elles !



## La prévention & la lutte contre les violences faites aux femmes

Plusieurs démarches de sensibilisation et de prévention des violences faites aux femmes ont été menées. Ainsi en novembre 2021, la Ville de Saint-Omer, en partenariat avec les bars et cafés audomarois, a lancé le dispositif Ombrelle. Le principe est simple : une femme qui se sent en danger ou assiste à un comportement inapproprié dans l'un des établissements partenaires peut le signaler en toute discrétion en commandant une Ombrelle, permettant au personnel de lui venir en aide.

La municipalité a également accompagné la campagne d'information proposée par le collectif #NousToutes sur les violences intraconjugales, en proposant aux boulangeries des emballages de baguette de pain présentant un « violentomètre » évaluant le degré de violence dans un couple ainsi que les numéros de téléphone mis à disposition des victimes.

Ces enjeux font partie des priorités de l'action menée par la Ville en lien avec les services de police et de justice du territoire. Une cellule de veille dédiée aux violences conjugales sera prochainement mise en place.

## LE PLAN ÉCOLES

“

Un Plan Écoles municipal a été élaboré et mis en œuvre progressivement.

À la sortie du premier confinement, la réouverture des écoles a fait partie des priorités de l'action municipale. Un important travail a été mené avec les équipes enseignantes pour mettre en place les protocoles sanitaires (aménagement des espaces, marquage extérieur, nettoyage renforcé des salles de classes, dédoublement des services de cantines...) Tout a été mis en œuvre pour permettre aux élèves audomarois de retrouver le chemin de l'école, dès les réouvertures autorisées le 11 mai 2020.

### La rénovation des écoles



Entre 2019 et 2021, l'intervention de la Ville de Saint-Omer dans les établissements scolaires a été priorisée sur la mise en accessibilité des écoles afin de répondre aux enjeux d'inclusion de l'ensemble des élèves. Les travaux étant achevés sur chacun des sites, la Ville de Saint-Omer a engagé un ambitieux programme de rénovation énergétique.

Dès 2020, des audits ont été menés sur les 9 écoles de la ville. Les conclusions de ces diagnostics ont permis d'établir le cahier des charges d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique des bâtiments. Une architecte et un bureau d'étude spécialisé sont missionnés pour déterminer les travaux nécessaires et assurer le suivi du chantier. Un programme pluriannuel va être établi. Les premiers travaux débiteront en 2024.

Parallèlement, les équipes de la Ville assurent l'entretien courant dans les écoles. Les périodes de vacances scolaires sont toujours propices à des travaux d'amélioration menés en interne par les services municipaux : peintures, électricité, changement des portes, remplacement du mobilier...



### Des cours végétalisés

Plus de nature dans les cours d'écoles, c'est l'objectif porté par la Ville de Saint-Omer !

En lien avec le Plan Nature et Biodiversité, plusieurs aménagements ont eu lieu. En 2021, une première expérimentation a été menée lors du réaménagement de la cour de l'école Buisson qui a accueilli davantage d'arbres ainsi que des carrés potagers.

La démarche s'est poursuivie en 2022 avec le réaménagement de la cour de l'école Montaigne. Le projet a bénéficié du soutien des fonds européens mobilisés en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur. En concertation avec les équipes enseignantes et le conseil d'école, l'organisation de la cour a été revue totalement afin d'assurer la désimperméabilisation des sols, de planter des espaces fleuris, des parterres engazonnés et des arbres. La cour de récréation devient ainsi un outil pédagogique de découverte de la biodiversité.

Cette ambition se poursuivra dans les années à venir. Des projets de végétalisation des cours ont notamment été préparés avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes des écoles Condorcet et Prévert.



### L'équipement numérique

Le Plan Écoles intègre également un volet consacré à l'équipement numérique. À ce titre, en 2022, la Ville de Saint-Omer a saisi l'opportunité d'un appel à projet de l'État pour renforcer significativement l'équipement numérique des écoles.

Une centaine de tablettes et une dizaine d'écrans numériques interactifs ont ainsi pu être distribués et installés dans les différents établissements.



### Prendre son petit-déjeuner à l'école

En 2021, la Ville de Saint-Omer, l'école Jules Ferry et l'Education Nationale ont expérimenté l'instauration d'un petit-déjeuner par semaine à l'école. Les repas pris sur le temps scolaire et définis avec l'aide de nutritionnistes sont composés de produits locaux approvisionnés par les producteurs et commerçants du territoire.

Compte tenu du bilan positif établi par les équipes enseignantes, les enfants et les parents d'élèves, la Ville a proposé en 2022 d'élargir cette action à l'ensemble des écoles volontaires. 6 écoles ont pris part au dispositif, permettant chaque semaine à 412 enfants des écoles Ferry, Montaigne, Prévert, Perrault, Bert et Lamartine, de bénéficier du petit-déjeuner.

### Le portail famille

À la demande de nombreux parents d'élèves, la Ville a mis en place un portail à destination des familles permettant de commander en ligne les tickets de cantines, de garderie et d'études. L'outil bénéficie à près de 800 familles ayant des enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de Saint-Omer.



Au regard des retours des parents, après deux ans d'utilisation de l'outil lancé en septembre 2021, un travail va être mené afin d'améliorer l'interface et le fonctionnement pour les familles.



### Le regroupement Paul Bert - Michelet

Depuis plusieurs années, compte tenu du vieillissement de la population, les effectifs des enfants scolarisés diminuent. Dans ce contexte, en novembre 2022, les services de l'Education Nationale ont informé la Mairie qu'une fermeture de classe à l'école Michelet semblait inéluctable à la rentrée 2023. L'école aurait été par conséquent composée uniquement de deux classes pour moins de 30 élèves, avec des cours de triples niveaux. Une fermeture de classe était également envisagée à l'école Paul Bert.

Dans l'intérêt des élèves, l'Education Nationale et la Ville de Saint-Omer ont donc proposé le regroupement des écoles Paul Bert et Michelet situées à 800 mètres l'une de l'autre. Les parents d'élèves ont été informés de cette proposition par courrier le 30 novembre 2022. Une réunion publique sur le sujet a été organisée le 7 décembre 2022 en présence de l'inspecteur de l'Education Nationale et des équipes enseignantes. Le projet de regroupement a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal en décembre 2022 et d'un vote des conseils d'écoles en janvier 2023 pour une mise en application à la rentrée de septembre 2023.

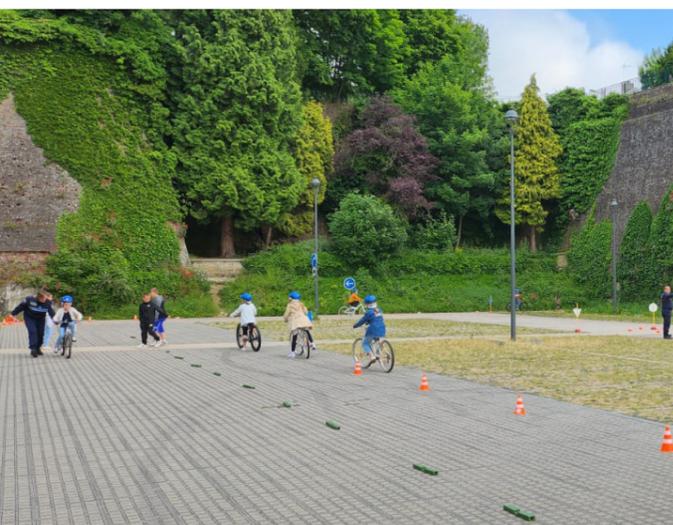
Le nouveau groupe scolaire occupera les locaux de l'école Paul Bert, où deux nouvelles salles de classe sont aménagées par les services municipaux. La nouvelle école comportera huit classes pour un effectif, à la rentrée 2023, d'un peu plus de 100 élèves.

## Venir à l'école à vélo & trottinette

Dans le cadre du Plan des Mobilités Actives, des arceaux vélos ont été aménagés aux abords de chaque école élémentaire de la ville. Le choix de l'emplacement a été défini en concertation avec les conseils d'école.

Par ailleurs, chaque année, les agents de la Police Municipale sont mobilisés pour des actions de sensibilisation au code de la route dans les écoles volontaires. Ils font passer le Permis piéton aux CE1/CE2 ; et le Permis vélo aux élèves de CM1/CM2.

Ces actions seront renforcées avec la mise en œuvre prochaine du dispositif Savoir Rouler à vélo. Un programme de 10 heures sera proposé aux élèves de 6 à 11 ans afin qu'ils apprennent à se déplacer à vélo en toute autonomie et sécurité. Trois modules progressifs seront organisés : savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler. Au terme de ces trois étapes, les enfants recevront une attestation.



## Le Musée s'invite à l'école

Les Musées de Saint-Omer possèdent de riches collections dont une partie peut être mise à disposition des établissements scolaires dans le cadre de l'opération Des œuvres-une école.

Les équipes des Musées réalisent avec les enseignants et les élèves une petite exposition présentée dans l'école. L'occasion également pour les plus jeunes de découvrir les métiers parfois méconnus mais indispensables au fonctionnement d'un musée et à la préservation des œuvres.

Ce dispositif a déjà été mis en place dans les écoles Paul Bert et Jacques Prévert.



## Les agents mobilisés dans les écoles

Une quarantaine d'agents des services municipaux sont dédiés aux affaires scolaires : ATSEM, agents d'entretien, personnel administratif... Ils interviennent au quotidien aux côtés des équipes enseignantes pour le bon fonctionnement de l'école et le bien-être des élèves.

En appui, de nombreux services de la Ville sont investis dans la réalisation du Plan écoles : les services techniques et les espaces verts qui assurent les travaux dans les bâtiments, les équipes des musées, la Police municipale, le service des sports... Tous contribuent à la réussite de l'ambition portée par la Ville pour les plus jeunes.



## L'OUVERTURE SUR LE MONDE

“ Encourager l'ouverture sur le monde et les échanges internationaux, c'est l'un des objectifs des politiques Jeunesse de la Ville de Saint-Omer.

### L'apprentissage des langues

La connaissance des langues étrangères et notamment celle de nos voisins les plus proches est une compétence particulièrement précieuse pour s'insérer dans la vie professionnelle et l'épanouissement personnel. C'est pourquoi la Ville de Saint-Omer encourage ces apprentissages.

Ainsi, un important travail collaboratif a été mené avec l'Education Nationale pour permettre depuis septembre 2019 aux élèves audomarois d'apprendre le Néerlandais. A ce jour, l'école Paul Bert demeure la seule école du Pas-de-Calais à proposer l'enseignement dès les classes élémentaires de la langue de nos voisins.



En partenariat avec la Fondation de Saint-Omer Valeurs Transatlantiques, la Ville propose également aux élèves de première et de terminale des lycées de la Communauté d'Agglomération de se perfectionner gratuitement dans la langue de Shakespeare. Cette initiative menée pendant les vacances scolaires permet aux volontaires d'être plongés dans un univers anglophone et de bénéficier d'une immersion dans la culture américaine.

Depuis sa mise en place en 2021, le dispositif a accueilli 35 participants. Il sera renouvelé pour l'année scolaire 2023-2024.



### Des échanges internationaux avec nos villes

Dans le cadre d'un projet trilatéral accompagné par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, une délégation de jeunes Audomarois âgés de 17 à 19 ans a pu se rendre à Detmold en Allemagne et à Oraïkostro en Grèce, pour échanger avec ses homologues Allemands et Grecs sur leur culture, la démocratie, la liberté d'expression et les technologies de l'information. Du 3 au 6 juin 2022, la délégation de Detmold est venue à Saint-Omer pour évoquer notamment les sujets de la transition écologique et de l'action possible des citoyens. Les conclusions de leurs travaux ont été présentées à des élus des trois pays.

Une belle illustration de la dynamique impulsée par le partenariat avec nos villes jumelées.



## Encourager les initiatives

Permettre aux jeunes Audomaroises et Audomarois de proposer des initiatives et de mettre en œuvre des actions concrètes, c'est l'objectif du Budget Participatif mis en place en 2022 par la Ville de Saint-Omer. Egalité Femme-Homme, écologie, solidarité, éducation, santé... **10 000€** sont prévus chaque année au budget municipal pour accompagner les projets. De premières propositions axées notamment sur les questions de transition écologique sont parvenues en Mairie, mais nécessitent un accompagnement pour les rendre réellement opérationnelles.

En décembre 2022, la Ville de Saint-Omer a proposé un nouveau règlement du Budget Participatif afin de l'élargir à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans.

## Des lieux destinés à la jeunesse et aux familles

Le partenariat entre la Ville et le Centre Social et Culturel est l'un des socles de la politique jeunesse. Depuis 2020, sa fréquentation a augmenté de plus de **20%**, passant de **763** à **928** adhérents issus de l'ensemble des quartiers.

De nombreuses activités y sont organisées du lundi au samedi. Chaque semaine, des temps d'échanges et de loisirs offrent, dans les cinq maisons de quartier, des ateliers variés pour toute la famille (cuisine, randonnées, activités créatives, jeux...). Un accompagnement dans l'utilisation des outils numériques, des dispositifs d'aide au retour à l'emploi, des sensibilisations à la lutte contre les discriminations et des séances d'épanouissement personnel y sont également proposés.

Depuis juillet 2021, le programme Yakajouer met à disposition d'une centaine de familles fréquentant la ludothèque près de **500** jeux pour les petits et les grands.

Un accueil extrascolaire est par ailleurs organisé pour les plus de 6 ans dans les différentes maisons de quartiers. En moyenne, plus de **70** enfants fréquentent ces moments collectifs autour d'un goûter et de nombreuses activités. L'accueil extrascolaire organisé chaque mercredi et samedi de 14h à 17h connaît également un succès grandissant. Près de **140** enfants et jeunes de 3 à 17 ans fréquentent les maisons de quartier chaque mercredi, contre **90** en 2020.

Pendant les vacances scolaires, les centres de loisirs accueillent du lundi au vendredi près de **400** enfants de 3 à 10 ans. Un Centre Animation Jeunesse est également proposé aux 11-17 ans.

En complément, chaque été, le Camp des Bruyères organisé en lien avec les communes de Longuenesse et de Wizernes accueille près de **80** jeunes Audomarois.



## Le Label Ville amie des enfants UNICEF

L'ambition portée en faveur de la jeunesse a permis en 2014 à la Ville de Saint-Omer d'être reconnue par l'UNICEF au titre du réseau Ville Amie des Enfants. En 2020, un nouveau dossier de candidature a été déposé et validé par l'UNICEF après audition de la Ville sur ses engagements et ses projets.

Dans le cadre de cette démarche, de nombreuses actions sont mises en place avec les bénévoles audomarois. Un jeune en service civique est accueilli chaque année en Mairie pour mettre en place et animer un programme d'actions. A titre d'exemple, la Ville participe à l'opération UNIDAY : une journée festive dédiée à l'engagement des jeunes et à la sensibilisation sur les droits de l'enfant. En 2023, la municipalité a aussi soutenu la mise en place du Prix Littérature Jeunesse. Cette initiative permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF par un jury composé d'élèves de tous niveaux. Les écoles Jules Ferry, Condorcet, Charles Perrault et Jacques Prévert ont pris part à cette action.

## LE SPORT

“ Saint-Omer est incontestablement une ville sportive ! Elle compte plus de **40** associations proposant un large panel de disciplines et plus de **1500** licenciés. Il était donc naturel, dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, qu'elle soit reconnue au titre de la démarche Terre de Jeux !

## Accompagner les clubs pendant la crise sanitaire

Durant la pandémie de COVID-19, la Ville de Saint-Omer a mis en place une politique volontariste d'accompagnement des clubs sportifs. A ce titre, les subventions aux associations ont toutes été maintenues même si les clubs n'ont pas pu mener leur activité habituelle pendant de longs mois en raison des restrictions sanitaires.

Un fonds COVID de **48 000€** a aussi été mis en place pour accompagner financièrement les associations qui avaient subi une perte importante de revenus liée à la crise (diminution du nombre de licences, perte de billetterie...)

Le service des sports a également accompagné, en lien avec les fédérations, les différentes disciplines dans la reprise d'activité et la mise en place des protocoles sanitaires avec pour objectif une reprise la plus rapide possible d'une vie normale.

## Le soutien aux clubs sportifs

L'action sportive de la Ville de Saint-Omer passe d'abord par le soutien financier et matériel apporté aux différentes associations. Chaque année, les subventions aux clubs mobilisent près de **250 000€** du budget municipal.

La Ville assure aussi au profit des clubs les charges liées au fonctionnement et à l'entretien des équipements sportifs. L'augmentation des coûts de l'énergie font croître significativement ces dépenses. En 2022, les dépenses pour la gestion des différents équipements représentaient par exemple plus de **150 000€**.

L'entretien courant des salles et terrains de sport mobilise également une équipe dédiée de **5** agents. Nettoyage des locaux, réparations, arrosage et tonte des terrains... tout est fait pour que vous puissiez pratiquer vos activités sportives dans les meilleures conditions possibles.



## 11 étoiles pour le SCRA

Saint-Omer champion de France !!! Pour la **11<sup>e</sup>** fois de son histoire, le Skating Club de la Région Audomaroise a terminé en tête du championnat de France de Rink-Hockey et a obtenu son ticket pour la coupe d'Europe.

Les exploits de nos joueurs attirent un public de supporters toujours plus nombreux à venir encourager notre équipe. Afin de soutenir cette dynamique, une démarche est engagée pour permettre la création d'une nouvelle salle mieux adaptée aux besoins du club.

L'objectif est de pouvoir accroître la capacité d'accueil du public, adapter l'équipement à un club d'envergure européenne et poursuivre le développement de la discipline sur le territoire.

La démarche fait l'objet d'un comité des partenaires associant notamment le SCRA, ses sponsors, la Communauté d'Agglomération, le Département, la Région et l'Etat.



## La rénovation et la modernisation des équipements

Salle De Gaulle, salle de la Morinie, Boulodrome, Vélodrome, tennis club, Stade Gaston Bonnet, terrains synthétiques, piste d'athlétisme... La Ville de Saint-Omer possède un nombre conséquent d'équipements sportifs qu'il faut entretenir, moderniser et développer. Au total, une quinzaine de bâtiments et une dizaine de terrains extérieurs sont mis à disposition des clubs.

Dans ce contexte, la municipalité engage un plan de rénovation des équipements sportifs avec comme objectifs l'amélioration des conditions de pratique, la promotion de nouvelles disciplines et l'adaptation des équipements aux nouveaux enjeux énergétiques.

A titre d'exemple, depuis le début du mandat, l'éclairage des stades est progressivement remplacé par des systèmes de LED permettant une meilleure luminosité pour la pratique des différents sports et une baisse de près de 60% des consommations énergétiques. Les stades Saint-Michel et Gaston Bonnet, le terrain synthétique et le terrain de rugby ont bénéficié de ces nouvelles installations.



Des démarches sont également en cours pour la rénovation des locaux du tennis club, du boulodrome et du vélo-club. Les travaux réalisés amélioreront sensiblement les performances énergétiques des bâtiments et moderniseront les équipements. L'accessibilité aux personnes en situation de handicap sera assurée. La création de terrains de padel permettra, par ailleurs, au tennis club de proposer cette nouvelle discipline.

Les investissements menés par la Ville permettent aussi aux clubs d'accueillir de grandes compétitions. La création d'une nouvelle perche de tir à l'arc vertical financée par la Ville a par exemple permis aux Archers de la Saint-Georges de recevoir des championnats de France.

## La flamme à Saint-Omer

C'est officiel, notre ville sera l'une des étapes du parcours de la flamme olympique qui traversera la France avant d'illuminer les JO 2024 ! Un bel évènement en perspective dans une ville qui aime les sports : rendez-vous le 3 juillet 2024 !



## SKATE-PARK Où en sommes-nous ?

En concertation avec les usagers, la Ville de Saint-Omer réalisera un nouveau skate-park en remplacement de l'actuel équipement situé sur le terrain des Glacis.

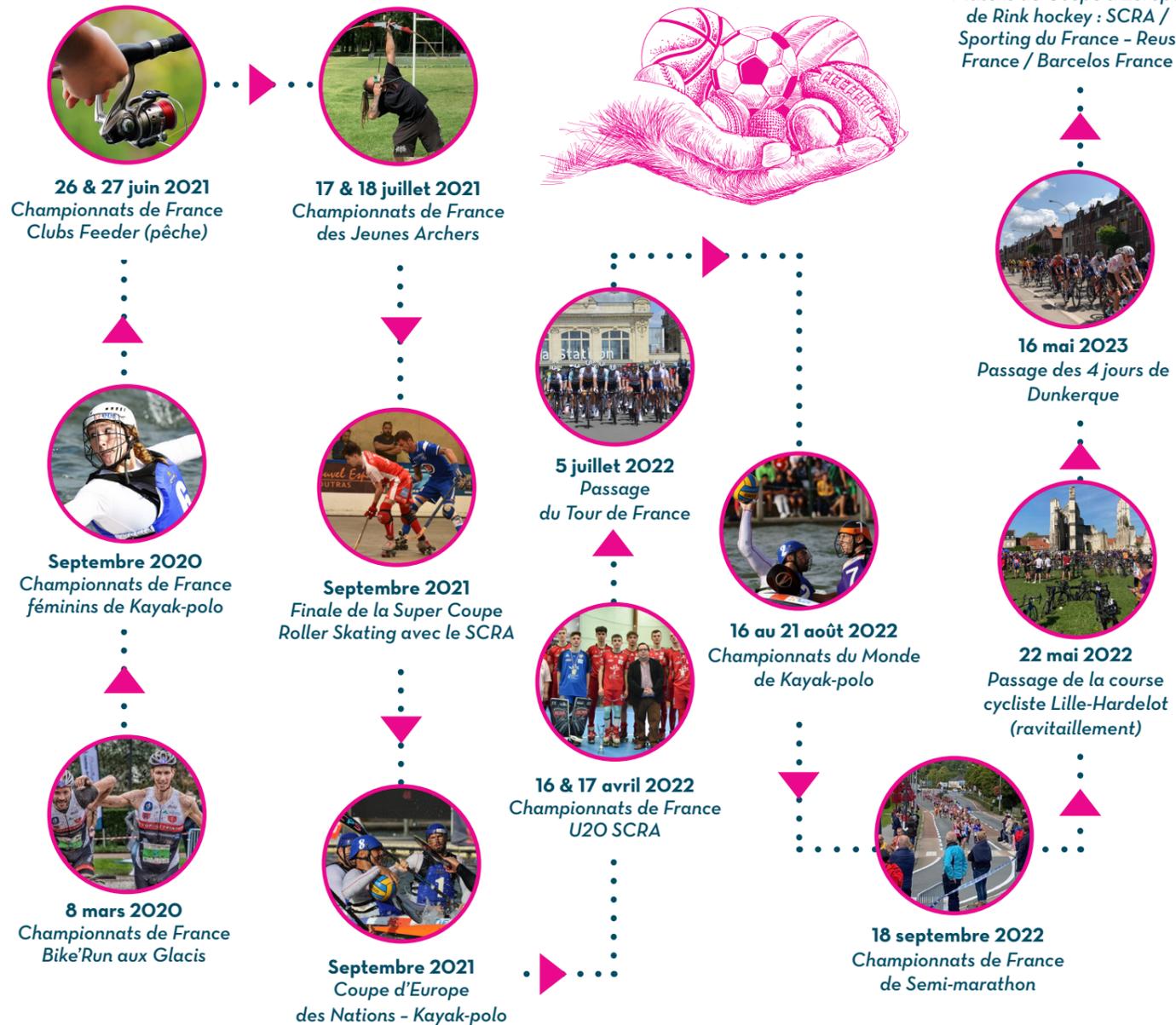
La première étape de cette démarche a été la définition du lieu d'implantation de l'équipement. Sur ce point, la majorité des usagers s'est prononcée en faveur d'une localisation dans le quartier de la gare. Les terrains de la Halle aux choux, à proximité de la passerelle piétonne, rachetés par l'Etablissement Public Foncier pour la Communauté d'Agglomération accueilleront donc le futur skate-park. Il faudra dans un premier temps procéder à certains travaux pour adapter le site.

Pour avancer sur ce dossier, la Ville de Saint-Omer a sélectionné un cabinet d'architecte associé à un bureau d'études spécialisé qui devra concevoir l'équipement et suivre les travaux. Les usagers continueront d'être associés à cette démarche. De nouvelles rencontres auront lieu sur ce sujet d'ici la fin de l'année.



## Les grands événements sportifs accueillis depuis 2020 dans notre ville

“ Le sport à Saint-Omer, c'est aussi l'accueil de grands événements ! Malgré la crise sanitaire, il y en a eu beaucoup ces dernières années. Championnats de France, d'Europe ou du Monde... Des grands rassemblements festifs et populaires ! A Saint-Omer, on en redemande ! ”



## La Culture

“

La vie culturelle audomaroise est toujours très riche. Malgré la crise sanitaire, ces 3 dernières années n'ont pas dérogé à la règle : expositions, concerts, festivals, pratiques en amateur... Les événements culturels ont été nombreux dans notre belle ville.

### Le Renouveau du Musée

Depuis le 15 octobre 2022, les visiteurs ont découvert un nouveau Musée Sandelin. 5 mois de travaux ont permis de repenser ses ambiances et la présentation de ses riches collections autour de 3 grands thèmes : l'Art, l'Histoire et la Nature.

Un nouveau parcours dédié à l'Histoire et aux trésors de l'Audomarois vous plonge désormais dans une épopée de 1400 ans allant du Moyen-Âge au 20<sup>e</sup> siècle. A travers de nombreux objets, redécouvrez les grandes époques qui ont marqué Saint-Omer, l'une des plus grandes villes d'Europe au 13<sup>e</sup> siècle.

Le second parcours, intitulé « Une somptueuse demeure, des collectionneurs », vous immerge dans l'art de vivre aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. En déambulant à travers le grand escalier, les salons de réception et les cabinets de curiosité, vous serez plongé dans l'atmosphère de cet hôtel particulier et des collections qui le composent.

Ces parcours intègrent de nouveaux outils de médiation pour comprendre les œuvres et leur histoire, en faisant la part belle aux supports numériques.

Un joyau de notre ville à redécouvrir rapidement en famille ou entre amis !

### Dupuis s'invite à Sandelin

Les Musées de Saint-Omer possèdent de nombreuses collections qui permettent de proposer régulièrement de nouvelles expositions. La vie à Sandelin est riche et foisonnante ! Retournez-y sans cesse, vous serez toujours surpris !

En 2023, l'exposition A PLUME ! vous invite, par exemple, à admirer une partie des collections d'Henri Dupuis pour découvrir les parades amoureuses et la reproduction chez les oiseaux. Une découverte naturaliste passionnante qui suscitera l'intérêt des petits et des grands.



### On vous invite au musée !

A l'occasion de la nouvelle année, les Audomarois ont reçu une carte de vœux contenant deux entrées gratuites pour découvrir le renouveau du Musée Sandelin !

Une belle occasion de pousser la porte de cette belle demeure située rue Carnot !

Et n'oubliez pas, le Musée est gratuit chaque dimanche !

### Saint-Omer, cité des Festivals

“

Saint-Omer s'est imposée comme une cité de festivals. De nombreux rendez-vous sont programmés tout au long de l'année. Depuis la sortie du confinement, de nouveaux événements de grande qualité sont venus diversifier l'offre. Il y en a pour tous les goûts et la plupart sont gratuits ! Voici un florilège de ces moments plébiscités par le public.

### LE SAINT-OMER JAZZ FESTIVAL

En 8 éditions, le rendez-vous s'est imposé parmi les événements incontournables de la scène jazz française. Il a conservé, au fil des ans, les valeurs portées dès l'origine d'un festival gratuit permettant de découvrir des artistes confirmés et jeunes talents qui se produisent dans des lieux à couper le souffle. Un moment incontournable du début de l'été dans notre ville.



### Des mécènes pour restaurer les œuvres et enrichir les collections

Les collections gérées par la Ville de Saint-Omer nécessitent beaucoup d'attention et d'entretien. Plusieurs œuvres de notre patrimoine ont pu être restaurées grâce à la générosité de nombreux mécènes.

La fondation pour la Sauvegarde de l'art Français a encadré plusieurs projets étudiants pour organiser des campagnes de financement. En collaboration avec le musée, cette initiative a permis la restauration, à la Cathédrale, de plusieurs triptyques, de statues et de monuments funéraires. Une démarche menée avec la Fondation du Crédit Agricole et les amis de la Cathédrale, permettra aussi d'intervenir sur les hauts-reliefs.

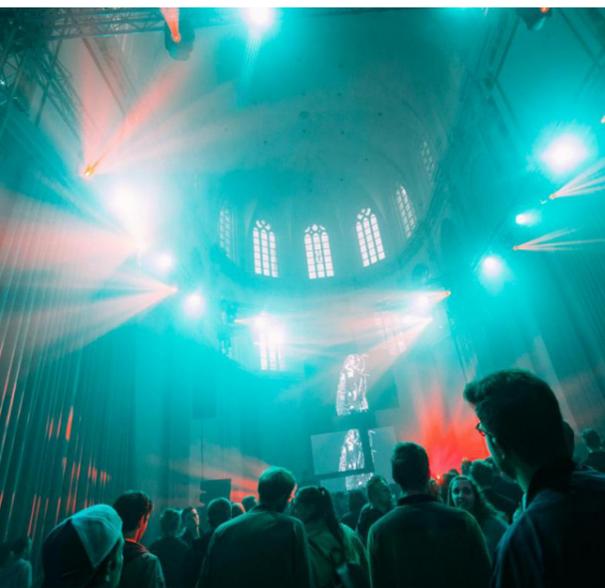
L'association Urgences Patrimoine a levé des fonds pour la restauration de plusieurs tombes d'illustres dont celle d'Alexandre Ribot disparu il y a 100 ans. Son buste, situé place du Vainquai, sera également requalifié grâce au financement d'une entreprise régionale.

Les Amis des musées sont également très investis sur ces questions. Récemment, l'association a fait don au Musée Sandelin d'un porte-huilier en argent et d'un chien de Fô en céramique.

## LES MUSIQUES ÉLECTRONIQUES

Saint-Omer accueille plusieurs événements qui peuvent ravir les amateurs de musiques électroniques. A la fin de l'été, le Spey Raver Festival, créé en 2022, rythme désormais le parking de la Cathédrale, là où se tenait il y a quelques années la Techno Garden Party, bien connue des Audomarois.

Dans notre belle ville, musique et patrimoine font bon ménage. Chaque année, la Chapelle des Jésuites offre ainsi un décor flamboyant au NAME Festival.



## LE FESTIVAL D'ORGUES

Depuis 2022, l'association Tribunes d'artistes propose de mettre en valeur un instrument de plus 300 ans protégé au titre des Monuments Historiques : l'orgue Cavaillé-Coll de la Cathédrale Notre-Dame. Des organistes de renom sont invités à venir se produire sur cet instrument aux sonorités exceptionnelles. Chaque premier samedi des mois d'été, des concerts gratuits sont aussi proposés à la fin du marché pour faire découvrir l'univers de l'orgue au plus grand nombre.



## LES MUSIQUES MÉDIÉVALES

Saint-Omer trouve ses fondements au Moyen-Âge. Notre ville y était l'une des plus importantes du monde occidental. De nombreuses traces comme la Motte Castrale ou l'organisation des rues témoignent encore de cette riche histoire. Chaque année, les rencontres des musiques médiévales proposent aux Audomaroises et aux Audomarois de découvrir par une série de concerts et d'expositions la richesse de la création artistique à cette époque. L'occasion aussi de découvrir que ce genre musical fait l'objet de créations contemporaines.



## L'ART LYRIQUE

En 2022, la compagnie Miroirs Etendus a proposé, en association avec l'Atelier Lyrique de Tourcoing et la Barcarolle, d'installer dans notre ville une partie de la Biennale Là-Haut, le premier festival consacré à l'art Lyrique. Une belle occasion de découvrir la très grande diversité de cet art.



## SOUS LES PAVÉS L'ART

Des clowns, des acteurs, des musiciens, du rire, de la bonne humeur, des lieux insolites... C'est le joyeux cocktail du festival des arts de la rue qui investit désormais chaque week-end de la Pentecôte nos espaces publics. Déjà 7 éditions et un succès qui ne se dément pas.



## LE « FESTIVAAL » DE LA COMPAGNIE TRIPLE AH

Nichée place de la Ghière au cœur des faubourgs, la salle Saint-Joseph est le temps d'un week-end d'octobre, le lieu d'expression de la compagnie triple Ah et de son Festivaal des pratiques en amateur. 3 jours de concerts et de pièces de théâtre proposés grâce à l'énergie et l'enthousiasme des bénévoles.



## Ça tourne à Saint-Omer



Notre ville est un décor qui attire un nombre grandissant de tournages cinématographiques. En 2020, la rue des Epéers retrouvait l'ambiance des années 1960, pour le téléfilm « Deux femmes » diffusé sur France 3. Plus récemment c'est la réalisatrice Alice Diop qui installait sa production pour le tournage de « Saint Omer » auréolé d'un César et de deux prix à la Mostra de Venise.

Afin de favoriser l'accueil de nouvelles productions, Saint-Omer a adhéré au réseau Film Friendly permettant de promouvoir nos décors et paysages. Les liens avec les réalisateurs sont ainsi renforcés. Notre Ville devrait continuer à être visible sur grand écran dans les années à venir.





La crise sanitaire a empêché, en début de mandat, la tenue de nombreux événements et animations attendus chaque année avec impatience des Audomaroises et des Audomarois. Heureusement, l'énergie déployée par les professionnels, les associations, les bénévoles et les services municipaux ont permis de rapidement retrouver ces moments qui font partie de l'identité de notre ville. Au cours des trois dernières années, de nouveaux rendez-vous ont aussi été imaginés.

### L'été à Saint-Omer...

La saison estivale est riche d'événements qui animent Saint-Omer. De la Fête de la musique au Cortège nautique en passant par le Bal des pompiers et l'incontournable Feu d'artifice du 14 juillet, les occasions de se rassembler et de danser sont nombreuses tout au long de l'été. Avec des milliers de personnes présentes à chaque fois, le succès de ces manifestations dépasse largement les frontières communales et participe à la notoriété de notre ville.



La Fête médiévale attire également chaque année aux Glacis, le temps d'un week-end, un public nombreux qui s'imprègne de l'univers et des traditions du Moyen-Âge.



A la sortie de la crise sanitaire, les conseils de quartiers ont tenu à proposer un nouveau rendez-vous avec les Guinguettes de l'Aa : musique, danse et restauration, au bord de l'eau bien sûr ! Depuis 2021, les dimanches à la Motte proposent aussi chaque été un programme hétéroclite d'activités dans le cadre verdoyant de la Motte Castrale.



## ...et tout au long de l'année

A chaque saison, ses événements !

En hiver, les festivités de Noël et la grande Foire aux manèges. A l'automne, Halloween. Au printemps, le Marché aux fleurs, Happy pâques ou le Festival des chapeaux verts. Notre ville s'anime tout au long de l'année. A chaque fois, ce sont des moments de fête partagés.



## Saint-Omer fête la bière en toute saison

La réputation brassicole de notre ville est connue dans le monde entier. Depuis de nombreuses années, Saint-Omer célèbre chaque second week-end de septembre ce volet de notre patrimoine par une grande Fête de la bière attirant un nombre toujours plus important de brasseurs.

Depuis peu, la salle de la Poterne, située dans le jardin public, accueille aussi les Fêtes de la bière de Noël et du Printemps !



## Au pas de course



Confirmés ou amateurs, seuls ou en groupe... Les coureurs ont l'embaras du choix ! Notre ville est un terrain de jeu idéal pour de nombreux rendez-vous sportifs et ludiques.

Profiter du grand air lors de la Course du Marais, traverser les plus beaux monuments en faisant l'Urban trail, se prendre pour un aventurier à la Ch'ti Délire, devenir une œuvre d'art colorée à l'Hungry Color... Les propositions ne manquent pas !

Plus technique, la Course des garçons de café voit s'affronter chaque année les serveurs les plus aguerries de Saint-Omer.



## Simple comme Bonjour

Organiser un moment de partage et de convivialité ne nécessite pas toujours beaucoup de logistique. En témoigne le succès grandissant de la Fête des voisins. D'année en année, le nombre de rassemblements augmente. Quelques tables et quelques chaises suffisent pour se réunir entre voisins et apprendre à mieux se connaître.

Cette recette a été appliquée pour les « Apéros Urbains », organisés aux beaux jours dans des lieux emblématiques de la ville.

## Affaires conclues

Chaque année, Saint-Omer accueille plus d'une quinzaine de brocantes et de vide-greniers qui se répartissent dans tous les quartiers de la ville. Les chineurs et amateurs d'objets anciens ont donc tout le loisir de s'adonner à leur passion, d'autant plus que depuis peu, la place Victor Hugo accueille régulièrement un Marché aux puces !

Les amateurs de bonnes affaires attendent aussi désormais avec impatience la Braderie-brocante des commerçants du début de l'été et le Grand déballage de septembre. Nos commerces sortent dans la rue pour nous proposer de bonnes affaires !





## LE MARAIS AUDOMAROIS

“

**88%** de la surface de Saint-Omer est occupée par le Marais Audomarois. L'action municipale entend naturellement préserver ce milieu d'exception reconnu d'intérêt international au titre de la convention RAMSAR et du programme UNESCO Man And Biosphere.

### La rénovation des ponts et chemins du Marais

La Ville a engagé un programme pluriannuel de réaménagement des chemins du Marais. Depuis 2015, les services municipaux disposent par ailleurs d'une équipe pour entretenir les voiries appartenant à la commune.

- En 2020, la Ville a procédé au réaménagement du chemin du Ketestroom, vers la Houette
- En 2021 et 2022, nous sommes intervenus sur le Chemin du Marais de Lyzel
- En 2023, les travaux seront concentrés sur le chemin de la Longue Lègre

Mis en place en 2014, le programme pluriannuel d'entretien aura permis d'intervenir sur l'intégralité des chemins appartenant à la Ville.

Parallèlement, un dispositif de rénovation des ponts a été mis en place. Les **29** ponts publics du Marais ont fait l'objet d'une expertise pour évaluer les travaux à mener. Un programme pluriannuel d'intervention a été défini avec le soutien financier de l'Etat, du Département du Pas-de-Calais et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. Il a permis la rénovation des ponts du Kempouck en 2021 et du Baroen en 2022. Les travaux sur le pont du Poterwaert ont débuté le 5 juin 2023.

### Un embarcadère public dans le marais

Un embarcadère municipal de **7** anneaux a été aménagé en 2022, rue du Ketestroom, dans le quartier du Haut-Pont. Il permet aux propriétaires de barques et de bacôves de stationner. Les anneaux sont disponibles à la location pour **6€** par mois pour les Audomarois et **8€** pour une personne n'habitant pas la ville. Compte tenu des demandes, une réflexion va être menée pour envisager la création d'un nouvel embarcadère.

### Des dons de matériaux



Chaque année, la Ville apporte une subvention en nature à l'association du Marais de Serques qui assure l'entretien du Chemin du Lansbergue, situé sur les communes de Serques et de Saint-Omer. En 2023, cet accompagnement représente :

- **60** tonnes de grave non traitée
- **15** tonnes d'enrobé noir calcaire

Comme chaque année, la Ville de Saint-Omer met des cailloux à disposition des maraîchers pour la remise en état des chemins du Marais audomarois qui s'abîment avec les intempéries et les passages des engins agricoles.

Ce sont **180** tonnes de cailloux qui sont proposés sur les trois lieux de distribution.



## Le Marais de Saint-Omer : la star des médias

Ces dernières années, le Marais audomarois a eu les faveurs de la presse nationale. De nombreux articles et reportages télévisés se sont intéressés à l'un des joyaux de notre ville. Vous avez notamment pu le voir :

- le 20 mai 2020 sur TF1 au JT de 20h  
**LA FRANCE SECRÈTE, LE LABYRINTHE DES MARAIS**
- Le 20 avril 2021 sur ARTE  
**L'AUDOMAROIS, MARAIS NOURRICIER À PRÉSERVER**
- Le 20 septembre 2021 sur TF1 dans l'émission Grands reportages  
**A LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE AVEC JEAN-PIERRE PERNAUT**
- Le 17 février 2022 sur France 2 au JT de 13h  
**LE MARAIS AUDOMAROIS, VÉRITABLE PATRIMOINE DES HABITANTS**
- Le 30 juin 2023 sur France 2 au JT de 13h  
**LES CROISIÈRES GOURMANDES DE L'AUDOMAROIS**



### Les jardins familiaux

Saint-Omer, ville maraîchère par excellence, propose à ses habitants de pouvoir cultiver un petit bout de terre dans le Marais. **137** parcelles de 200 à 300 m<sup>2</sup>, situées dans le quartier du Bachelin et Chemin du Boteman, sont attribuées aux Audomaroises et aux Audomarois pour **18€** par an. Cela représente au total **3,3** hectares de terres pour profiter du Marais et entretenir un potager. En 2021, le conseil municipal a actualisé le règlement des jardins familiaux.



# LE PLAN NATURE & BIODIVERSITÉ

“

Les études menées dans le cadre de l'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur ont démontré que Saint-Omer, souvent perçue comme une ville minérale, possède de nombreux espaces de nature et de verdure. En plus des 20 hectares du Jardin Public, notre commune compte 3 hectares de parcs et jardins et 9 hectares de jardins privés. 9 hectares d'espaces imperméabilisés ont également été identifiés comme des sites potentiels de reconquête de la nature. Depuis 2020, la Ville a mis en place un Plan Nature et Biodiversité dont l'objectif est de valoriser ces espaces, promouvoir une gestion plus écologique et renforcer la nature en ville.

## Une ambition renouvelée pour les parcs et jardins

Le 125<sup>e</sup> anniversaire du Jardin Public a donné lieu à une grande concertation citoyenne sur le devenir de cet espace remarquable de plus de 20 hectares. Des ateliers et réunions publiques ont été organisés. La commune a réceptionné plus de 400 contributions rappelant l'attachement des habitants de Saint-Omer et des communes avoisinantes au Jardin Public.

A partir de ces éléments, un Plan Guide sur le devenir du Jardin a été élaboré. Il fixe les objectifs de son évolution dans les années à venir autour de 3 grands axes :

- La préservation et la valorisation du patrimoine comme les remparts, les grilles, les douves et les statues.
- La prise en compte des différents usages du jardin. Il s'agit de conserver un espace où l'on peut se balader en famille, faire du sport, jouer avec ses enfants ou se reposer. De nombreux habitants ont également évoqué la volonté d'y conserver la présence d'animaux.
- L'adaptation au changement climatique, en prévoyant des essences différentes et une gestion plus écologique des différents espaces.

Les objectifs de ce plan ont déjà donné lieu à des opérations concrètes. En 2021, la Ville a procédé au remplacement de l'ensemble du mobilier urbain dans le jardin. 110 bancs et 70 nouvelles poubelles permettant le tri sélectif ont été installés. Le mobilier en bois et fonte a été choisi pour son intégration dans l'ambiance des parcs et jardins. En 2022, la grille monumentale située Allée du Parc a fait l'objet d'une rénovation complète.

AVANT



APRÈS



Le jardin à la Française, lieu emblématique de la ville, a également fait l'objet de toutes les attentions. La fontaine, fermée depuis une vingtaine d'années, a été remise en eau. Les parterres ont été redessinés avec des essences permettant un renouvellement du jardin tout au long de l'année ; et les allées réaménagées facilitent désormais l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le service des parcs et jardins a aussi engagé une gestion plus écologique du milieu. Sur certains sites, des fauches tardives sont pratiquées pour permettre à la biodiversité de se développer et de nombreuses actions sont menées pour limiter l'arrosage et économiser l'eau. En 2023, la Ville a engagé une expérimentation d'éco-pâturage pour l'entretien d'une partie des espaces du Jardin Public et du parc des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin.



L'action de la municipalité vise à valoriser l'ensemble des parcs et jardins de notre ville. A titre d'exemple, en 2023, le square Céline Roye a fait l'objet d'un réaménagement complet. Une terrasse de 60m<sup>2</sup> en pavés à joints enherbés pour accueillir des événements y a été créée. Elle recevra prochainement du mobilier financé par le Budget Participatif du Conseil de quartier. Des arbres et arbustes fruitiers, des massifs de vivaces et des plantes de berges ont été plantés. Les cheminements ont été réaménagés.

## L'aménagement des espaces de Biodiversité

Dans tous les quartiers de la ville, des espaces de nature ont été créés dans le cadre du Plan Nature et Biodiversité. Depuis 2020, une quinzaine de sites ont ainsi été réaménagés. Espaces verts, places, parkings... De nombreux lieux ont été repensés pour accueillir davantage de nature. En 3 ans, plus de 5000 végétaux représentant une superficie de 10 884 m<sup>2</sup> ont ainsi été plantés. En 2023, le programme se poursuit avec de nouvelles réalisations au square Céline Roye ainsi qu'au CM33.

Après la végétalisation des cours d'écoles Ferdinand Buisson et Montaigne, de nouvelles réalisations sont envisagées pour les prochaines années. Des réflexions ont également été engagées pour la désimperméabilisation de plusieurs espaces publics. Cet objectif est déjà mis en œuvre dans de grands projets urbains. L'embellissement en cours de la place Foch intégrera davantage de nature avec notamment un espace de plantation au centre.



## Les nouvelles pensionnaires du Jardin Public

Bouton d'or, Pâquerette, Marguerite et Pissenlit, ce sont les noms des quatre brebis qui se sont installées au Jardin Public depuis le mois de mai dernier. Les demoiselles ont été baptisées par les marraines et parrains de l'opération : les enfants du Conseil Municipal des Jeunes Audomarois.



## Des enchères pour de bonnes causes

Depuis 2016, les services municipaux entretiennent et exploitent des vignes à la Motte Castrale. Les récoltes organisées depuis 2018 permettent la production du vin *made in Saint-Omer*. 50 bouteilles de la cuvée 2019 ont été mises aux enchères à la salle des ventes en décembre 2020. L'opération a permis de récolter 2615€ au profit de la Croix-Rouge.

En 2021, une trentaine d'anciens bancs du jardin public encore utilisables ont également été mis aux enchères. Les 2600€ collectés grâce à cette vente ont été affectés à la restauration de la grille, Allée du Parc.

## La nature en ville, une ambition citoyenne

A Saint-Omer, l'embellissement de la ville et l'amélioration de la biodiversité se font avec les habitants. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Depuis 2017, la municipalité accorde des permis de végétaliser. Des citoyens peuvent ainsi aménager et entretenir des espaces verts avec les conseils des jardiniers de la Ville. **30** permis ont été attribués, dont **17** en 2022. La Ville encourage aussi le fleurissement des pieds de façade en offrant gratuitement des sachets de graines et un accompagnement des volontaires. **306** sachets ont été distribués.



Les Conseils de quartier sont également très investis sur ces questions. Les Budgets Participatifs ont financé l'installation d'un carré Fantastik au Boulevard Pierre Guillain. A la demande des résidents, des aménagements similaires ont été effectués à la Résidence des Maraîchers et à la Résidence Suger. Des animations ont été menées avec les locataires.



Créer des espaces de nature au pied des immeubles est aussi l'un des objectifs des actions conjointes mises en place entre la Ville et les bailleurs sociaux. Des aménagements répondant à cette ambition ont, par exemple, vu le jour à la résidence Mathurin.

Dans ces conditions, le concours « Ma ville fleurie », réorganisé en 2022 pour intégrer notamment des démarches collectives à l'échelle d'une rue ou d'une résidence, connaît un vif succès. En 2023, **85** personnes se sont inscrites. Un record !

## Des jeunes élus audomarois impliqués

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes Audomarois sont particulièrement engagés sur les enjeux écologiques. Au titre de leur mandat, ils ont tenu à réaliser des nichoirs à oiseaux installés dans chaque école, créer une mare pédagogique dans le Jardin Public et implanter un hôtel à insectes à la Motte Castrale. Ce sont eux qui ont accueilli en mai 2021 les deux ruches hébergées sur le toit du Moulin à Café.

## Chaque goutte compte

Proposer davantage d'espaces de nature tout en économisant l'eau, c'est l'équation complexe que tente de résoudre la Ville de Saint-Omer. Pour cela, toutes les pistes d'économies sont recherchées. Evolution des fleurissements annuels par des plantes vivaces, réduction du nombre de jardinières, remplacement des bacs fleuris par des plantations de pleine terre... Toutes ces actions permettent d'économiser plusieurs centaines de mètres cubes d'eau chaque année.

## Le temps de la nature



Les actions menées en faveur de la nature prennent parfois du temps à produire des effets. En 2017, un nichoir à faucons a été installé en haut de la Cathédrale à la faveur de travaux sur l'édifice. Il aura fallu attendre plus de 5 ans pour qu'un couple de faucons décide de s'y installer et de donner naissance à deux poussins. Merci à eux de nous rappeler que, parfois, il suffit d'être patient !

## Un objectif du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur

Dans le cadre de son Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (le document d'urbanisme qui fera bientôt référence au sein du Site Patrimonial Remarquable) plusieurs mesures ont été prises pour préserver la nature en ville. Une soixantaine d'arbres remarquables ont été recensés partout en ville. Il sera interdit de les abattre sans autorisation. Le Plan identifie aussi les jardins de pleine terre qui sont protégés.

## Une aide au compostage

Les déchets organiques représentent un tiers de nos poubelles, alors qu'ils sont entièrement biodégradables. Partant de ce constat, la Ville a engagé une action volontariste pour encourager chacun à passer au compostage. Une aide à l'achat de petits composteurs individuels à intégrer dans sa cuisine a été mise en place. Les habitants de Saint-Omer qui achètent un composteur de ce type dans l'un des commerces de la ville peuvent être remboursés à hauteur de **60€**. Le compost produit peut ensuite être amené dans des composteurs collectifs. Une collecte est aussi organisée le samedi matin sur le marché.

# LE PLAN DES MOBILITÉS ACTIVES



Economies en énergie, bénéfiques pour la qualité de l'air, bons pour la santé... La marche et le vélo pour les petits trajets offrent de très nombreux avantages ! C'est pourquoi la Ville de Saint-Omer souhaite créer des conditions favorables pour faciliter ces déplacements au quotidien. C'est l'objectif du Plan des Mobilités Actives, mené depuis 2020.

## Les aménagements cyclables

La municipalité est engagée dans l'aménagement de liaisons cyclables agréables, sécurisées et confortables. Pour cela, un plan permettant d'apaiser la circulation en ville et mieux partager l'espace public a été mis en place. Saint-Omer compte désormais **47 km** de voiries apaisées avec une vitesse maximale autorisée limitée à 30km/h. Plus de **10 km** de double-sens cyclable ont été définis, permettant aux cyclistes de réaliser des trajets plus directs. Un marquage au sol permet d'identifier les itinéraires vélos.

En complément, des aménagements en site propre sont menés. En 2023, la Ville a inauguré le tronçon de l'Euro Vélo-route n°5, un itinéraire européen qui permet de relier l'Italie à la Grande-Bretagne. Dans notre ville, cette infrastructure chemine dans le quartier de la gare, le long du canal. Connecté à la passerelle installée en novembre 2017, l'Euro Vélo-route permettra à terme des liaisons cyclables directes vers Arques.

Des réflexions sont également en cours avec le Département du Pas-de-Calais sur le réaménagement de la route de Clairmarais intégrant des liaisons cyclables. La Ville a aussi mené des études pour la requalification des boulevards Vauban et Pierre Guillain, en prenant en compte l'amélioration de la circulation des vélos.

## Les stationnements vélos

Afin de garantir le stationnement de votre vélo en toute sécurité, un Plan Arceaux a été défini. **125** arceaux, représentant plus de **500** places, ont été installés dans toute la ville aux abords des équipements publics, des écoles, des commerces et des parcs et jardins.

Deux abris vélos fermés et sécurisés de **36** places chacun ont aussi été inaugurés sur les parkings des Carmes et du Théâtre. Vous pouvez en bénéficier gratuitement. Il vous suffit de créer un compte depuis le site internet de la Ville. Vous pourrez ensuite solliciter un code qui vous permettra d'accéder au parking, pour une durée allant de deux heures à une journée complète. Afin de faciliter l'accès, un QR Code est désormais placé à l'entrée de chacun des parkings. Il vous connecte directement depuis votre smartphone.

Ces parkings séduisent un nombre grandissant d'utilisateurs : ils comptabilisent plus de **3200** utilisations en deux ans.

## Suivez les pictos



Afin de faciliter les déplacements des cyclistes, une signalétique directionnelle permettant de jaloner quatre grands axes a été définie. Elle vous permet de suivre les itinéraires suivants :



Maison du Marais  
Jardin Public  
Université



Cathédrale  
Bibliothèque  
Scenéo



Centre-Ville  
Station  
Forêt de Clairmarais



Station  
Abbaye Saint-Bertin  
Complexe sportif De Gaulle



## L'aide à l'acquisition de vélo

Afin d'accompagner les Audomaroises et les Audomarois à s'équiper d'un vélo, la Ville a mis en place une aide à l'achat. Les habitants de Saint-Omer qui achètent un vélo dans un commerce situé sur la Communauté d'Agglomération peuvent ainsi bénéficier de :

- 100€ pour l'achat d'un vélo mécanique
- 250€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
- 350€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les moins de 25 ans
- 600€ pour l'achat d'un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite
- 50€ pour l'acquisition de matériel de confort et de sécurité

Les aides mises en place par la Ville permettent également aux ménages éligibles de bénéficier de financement de l'Etat.

Depuis 2022, la Ville a accompagné plus de **150** Audomarois dans l'achat de leur vélo.

## Un plan Bien à Pied en préparation

En complément des actions menées pour favoriser la pratique du vélo, la Ville de Saint-Omer engage un plan pour améliorer les déplacements piétons. Cette démarche est menée en concertation avec des associations de marcheurs et les membres de la Commission d'accessibilité. **4** visites de terrain ont déjà été organisées afin d'identifier les trajets, les points noirs à résorber et les pistes d'amélioration. Un programme d'actions avec des priorités d'intervention sera ainsi établi.

Les aménagements réalisés lors de la requalification des espaces publics intègrent d'ores et déjà cette ambition. A titre d'exemple, les travaux de la rue de la Poissonnerie assureront la réalisation d'un trottoir d'1,4m tout au long de la voie. Le projet des 3 places a largement permis d'accroître l'espace dédié aux piétons en cœur de ville.

## Mai à Vélo : un mois pour adopter le vélo pour la vie

# MAI à Vélo

Depuis 2021, Saint-Omer mène avec ses partenaires associatifs et des représentants d'usagers l'opération « Mai à vélo ». Un programme d'animations d'un mois est consacré à la petite reine. Balades, démonstrations, conférences... Le programme d'animations s'enrichit chaque année. Un challenge collectif est aussi organisé. Tous les participants inscrits tentent de parcourir ensemble le plus de kilomètres possible à vélo. Au cours des trois premières éditions, près de **73 759** kilomètres ont été parcourus collectivement.



# 60 000

cyclistes  
au pied  
de la passerelle

Le compteur installé Allée des marronniers, aux abords de la passerelle, a recensé le passage de **59 443** cyclistes en 2022. Une fréquentation en hausse de **22%** par rapport à 2021. Un record qui ne demande qu'à être battu avec l'aménagement de l'Euro Vélo-route !

## Saint-Omer, ville amie du Tour de France

Les organisateurs du Tour de France distinguent désormais chaque année les collectivités qui œuvrent en faveur de la pratique du vélo, que ce soit en loisir, en compétition ou comme moyen de transport quotidien. Le jury a décerné à Saint-Omer le niveau 3 sur 4.



# LE PLAN ÉNERGÉTIQUE MUNICIPAL

# “

Le début du mandat 2020-2026 a été marqué par l'augmentation spectaculaire des coûts de l'énergie, qui pèsent fortement sur le budget et le fonctionnement de la Ville. En 2022, le budget municipal prévoyait 900 000€ consacrés aux dépenses énergétiques. Compte tenu de l'évolution des prix, la facture 2023 pourrait s'élever à 1 500 000€. En conséquence, un Plan Energétique Municipal a été validé afin d'accélérer les actions qui contribuent à la réalisation d'économies d'énergie. Cette démarche s'articule autour de 3 axes.

## La sobriété énergétique

De nombreuses mesures immédiates ont été prises afin de réaliser rapidement des économies d'énergie. Dès le mois d'octobre dernier, l'intensité de l'éclairage public a été légèrement diminuée, ce qui a permis de réduire la facture de **30%**. En ville, les bâtiments ne sont plus illuminés toute la nuit. L'extinction des feux se fait désormais à 22h en hiver et 00h pendant les mois d'été.

Autre exemple, la température des bâtiments municipaux a été ajustée à **19°C** et des mesures ont été prises pour recalibrer l'amplitude horaire du chauffage en fonction de l'utilisation de chaque bâtiment.

## La performance énergétique

En complément, un programme d'actions permettant d'accroître la performance énergétique de la Ville grâce à des investissements ciblés a été établi.

Des démarches sont engagées pour permettre la rénovation énergétique des bâtiments municipaux. Dans ce domaine, la priorité sera donnée à nos écoles. Une architecte et un bureau d'études définissent actuellement les travaux nécessaires et le montant des investissements à prévoir pour améliorer les performances énergétiques des établissements scolaires. Un plan pluriannuel sera défini avec les premiers travaux en 2024. Plusieurs opérations en préparation sur les équipements sportifs intègrent également cette dimension. C'est notamment le cas des interventions programmées au vélo-club et au tennis-club.

Une attention particulière est aussi portée sur l'éclairage public. Des démarches sont engagées pour permettre le passage en LED des **1200** points lumineux que compte la ville le long de ses voiries. Ces nouveaux systèmes devraient permettre de

## Ça charge à Saint-Omer

Avec l'appui de la Région et de la Communauté d'Agglomération, la Ville a anticipé depuis plusieurs années le déploiement de bornes de recharges de véhicules électriques dans l'espace public. Saint-Omer compte actuellement **13** bornes, qui sont de plus en plus sollicitées. En deux ans, le nombre de recharges a été multiplié par **10** !

Le Plan Energétique Municipal va encourager ce développement. Une nouvelle borne sera implantée place Foch lors des travaux d'embellissement. Des échanges sont aussi en cours avec des opérateurs privés pour proposer de nouveaux systèmes de recharge rapide.

## La production d'énergies renouvelables

Le Plan Energétique Municipal a également pour objectif de soutenir le développement des énergies renouvelables. Cette ambition a été intégrée dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur avec pour volonté de permettre l'utilisation de tuiles ou ardoises solaires photovoltaïques compatibles avec le respect du patrimoine. Dans ce domaine, les technologies évoluent rapidement. La Ville de Saint-Omer a pris contact avec plusieurs entreprises innovantes pour étudier les actions possibles à mettre en place.

Une réflexion est également menée avec les services de l'Etat et la Communauté d'Agglomération pour envisager l'implantation d'une ferme solaire sur des terrains appartenant à la Ville.

réaliser **75%** d'économie. Nous avons également renouvelé le système d'éclairage de plusieurs terrains de sport, comme le stade Gaston Bonnet. L'utilisation des LED permet de réduire significativement les consommations d'énergie tout en garantissant des conditions de luminosité optimales pour la pratique des joueurs.

Le Plan Energétique prévoit aussi un volet consacré à la mobilité. Les services municipaux se mettent eux aussi au vélo ! La Police Municipale est déjà équipée de **4** VTT à assistance électrique pour les patrouilles en ville et **2** nouveaux vélos mis à disposition des agents vont être acquis en 2023. Le renouvellement de la flotte de véhicules intègre aussi un passage progressif à l'électrique. La ville a déjà acquis **4** véhicules électriques et a prévu un budget de **160 000€** en 2023 pour poursuivre le renouvellement.

## UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE UNE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

“

En 2015, la Ville de Saint-Omer et la Communauté d'Agglomération ont candidaté conjointement auprès du Ministère de la Culture pour une reconnaissance au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables. Après analyse du dossier et compte tenu de la qualité du patrimoine audomarois, celui-ci a été créé par arrêté préfectoral en juin 2016. Le Site Patrimonial couvre 112 hectares correspondant à l'ancienne ville médiévale et intégrant le jardin public.



## Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

Depuis 2018, la Ville et ses partenaires ont engagé l'élaboration d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. Ce document va désormais définir les règles d'urbanisme au sein du Site Patrimonial Remarquable. Il détermine les règles de construction, les éléments du patrimoine à protéger, les espaces de nature à préserver et les objectifs de requalification des espaces publics.

Pendant 4 ans, des équipes d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes ont travaillé sur sa définition. La démarche a fait l'objet d'un vaste processus de concertation. Plusieurs réunions publiques, des Facebook Live, une exposition mobile et des articles réguliers dans les magazines municipaux ont été proposés. De nombreuses réunions et ateliers de travail ont aussi été organisés avec nos partenaires ainsi que les professionnels de l'immobilier et de l'architecture du territoire.

Plus de 2000 visites d'immeubles ont été effectuées afin d'identifier les éléments de patrimoine à conserver, y compris à l'intérieur des bâtiments. Les équipes mobilisées ont pu découvrir de nombreux joyaux : des caves gothiques, des intérieurs décorés, des escaliers monumentaux... Autant d'éléments hérités des siècles passés et qui font l'identité de notre belle ville.

Ce travail de longue haleine a permis de rédiger un projet de règlement qui nous aidera à mieux lutter contre les divisions

## La réhabilitation du Patrimoine

Ces dernières années, de nombreux monuments reprennent vie dans notre belle ville. En 2019, le Théâtre à l'Italienne réouvrait ses portes après plus de 45 ans de fermeture. De la même manière, l'action menée avec l'Agglomération pour créer la Station a permis la réouverture de la gare, fermée depuis près de 8 ans et les travaux menés sur la Chapelle des Jésuites lui ont offert une nouvelle vocation en accueillant de grandes expositions et événements culturels.

Depuis 2014, notre Ville s'est aussi beaucoup investie pour la sauvegarde de notre patrimoine religieux. Des travaux importants ont été menés dans l'église de l'Immaculée Conception, « la Cathédrale des Faubourgs », qui menaçait de s'effondrer. Des interventions sont aussi programmées chaque année sur la Cathédrale Notre-Dame.

Cette dynamique se poursuit avec de nombreux chantiers visibles dans les différents quartiers de la ville. Des travaux sont engagés pour sauvegarder l'église Saint-Denis. Une réflexion est menée pour déterminer sa future vocation. L'immeuble remarquable situé à l'entrée du jardin de l'Office du Tourisme a connu une importante rénovation pour accueillir la Maison de l'Habitat.

Au pied de la Cathédrale, la maison léguée par Alexandre Ribot est actuellement en travaux pour y créer le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire. Ce projet, mené par la Communauté d'Agglomération, est soutenu financièrement par la Ville de Saint-Omer.

Place Saint-Jean, la CAPSO a également engagé les études nécessaires à la rénovation de l'Auditorium au profit des activités du Conservatoire.

d'immeubles par des marchands de sommeil, à protéger les cellules commerciales dans les rues marchandes et à préserver la nature en ville. Des fiches réalisées dans chacun des immeubles visités et accessibles uniquement aux propriétaires constitueront aussi un outil précieux pour mieux préparer les projets de travaux.

Cette proposition de règlement a fait l'objet d'un vote à l'unanimité du Conseil Municipal puis du Conseil de la Communauté d'Agglomération en mai et juin 2022. Il a ensuite été soumis à nos partenaires tels que les services de l'Etat, la Région, le Département, le Parc Naturel Régional ou les Chambres consulaires. Tous ont émis des avis favorables sur son contenu. Il a également été présenté lors d'une audition auprès la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine qui a validé la démarche.

Ce Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur sera prochainement soumis à une enquête publique. Chaque citoyen pourra le consulter et apporter ses remarques ou questions à un commissaire enquêteur avant son approbation définitive attendue avant la fin de l'année.



## Un travail avec des professionnels reconnus

L'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur a été confiée à l'atelier d'architecture Philippe Prost qui s'est vu attribuer le Grand Prix de l'Architecture 2022, la plus haute distinction française dans cette discipline.

En 2020, Jacqueline Osty, la paysagiste qui a conçu le projet de réaménagement des 3 places, a été distinguée du Grand Prix de l'Urbanisme.

Enfin, Pierre Antoine Galtier, l'architecte qui a travaillé sur la rénovation de la Chapelle des Jésuites, a été élu en novembre 2019 comme le représentant de l'architecture à l'Académie des Beaux-Arts.

Notre ville aurait-elle porté chance à ces professionnels ?

# LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

“

La Ville mène un ambitieux programme de requalification des espaces publics, avec pour objectifs principaux d'apaiser la circulation automobile, de renforcer la tranquillité des riverains, de faciliter les déambulations piétonnes et la circulation des vélos, de redynamiser les axes commerçants, d'étendre l'espace des terrasses, de développer la nature en ville et d'adapter les lieux au réchauffement climatique.

## La finalisation des 3 places

Depuis 2014, la municipalité travaille au réaménagement des places et rues du cœur de ville marchand. Après la requalification de la rue des Clouteries, de la rue Louis Martel, de la Place Victor Hugo et de la Place Pierre Bonhomme, l'embellissement en cours de la place Foch viendra achever ce projet de longue haleine qui aura profondément transformé la physionomie du centre-ville.

Cette opération a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif. Ses conclusions ont incité la Ville à ajuster le projet afin d'éviter la mise en place de fouilles. Elles se seraient avérées coûteuses et auraient retardé de plusieurs mois le lancement des travaux.

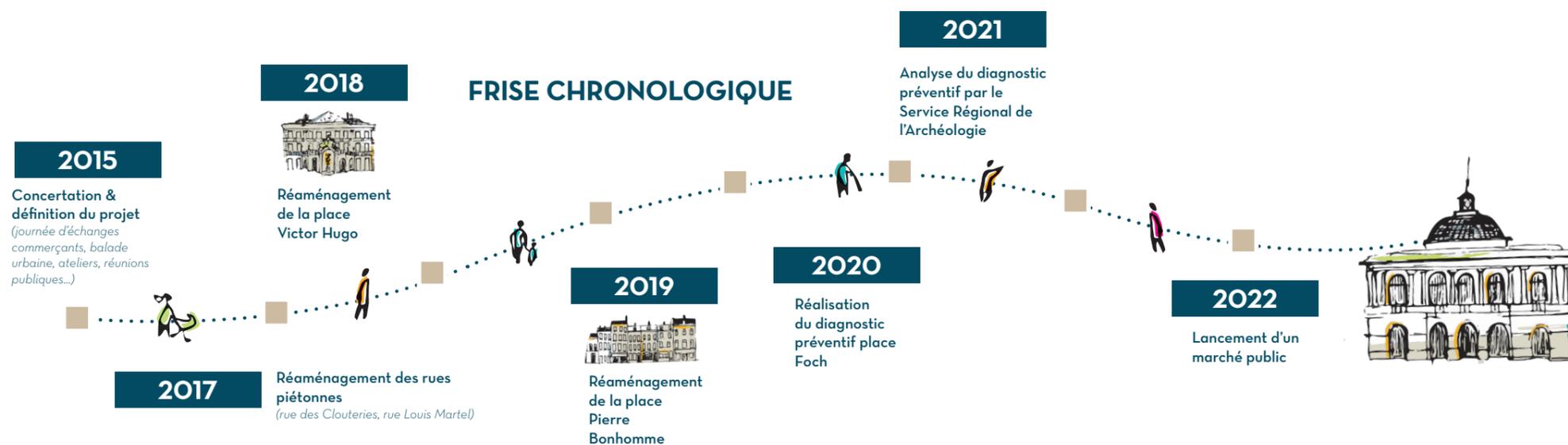
Dans ce contexte, il a fallu renoncer à la création d'une fontaine au centre de la place. Un tel équipement nécessitait de creuser en profondeur et aurait imposé des fouilles archéologiques. En revanche, les éléments du projet définis dès 2015 avec les

habitants et commerçants sont respectés. L'espace des trottoirs et des terrasses sera élargi, la place reste circulée et pourra être piétonnisée lors de certains évènements. Le stationnement est maintenu.

Le projet actualisé prévoit, par ailleurs, davantage de nature avec la plantation de plus d'arbres et la création d'un espace vert central en remplacement de la fontaine.

L'organisation du chantier a fait l'objet d'échanges avec les commerçants concernés. Pour limiter les perturbations, les travaux seront menés en 8 phases qui s'échelonnent jusqu'à 2025.

Rendez-vous dans quelques mois pour l'inauguration de ce beau projet !



En coulisses...

Le diagnostic archéologique, on vous raconte tout !

Les travaux d'embellissement de la place ont nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif pour déterminer si des vestiges étaient présents et si les travaux risquaient de les détruire.

Ralenti par la crise sanitaire, cette étape obligatoire a été menée en 2020/2021. Sa réalisation a permis aux archéologues de confirmer la présence de vestiges et de leur intérêt scientifique. En conséquence, ils ont prescrit l'organisation de fouilles pour pouvoir les analyser avant leur destruction possible dans le cadre des travaux.

La réalisation de ces fouilles aurait toutefois coûté à la Ville plus de **3 000 000€** et retardé le chantier de plusieurs mois.

Un important travail d'ajustement du projet a donc été mené avec les équipes d'architectes et de paysagistes ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'objectif était de réorganiser le projet afin que les travaux ne nécessitent pas de creuser profondément sous la place, là où se trouvent les vestiges archéologiques.

À l'issue de ces démarches, le Service Régional de l'Archéologie a confirmé à la Ville que les fouilles n'étaient plus nécessaires. Cette bonne nouvelle a permis de préserver les finances municipales et de commencer plus rapidement les travaux d'embellissement.

Les vestiges archéologiques présents depuis des siècles sous la place sont conservés bien au chaud. Ils pourront être analysés par les générations futures et révéler leurs secrets à de nouveaux archéologues.

Un avant-goût de la future place

Les premiers éléments de transformation de la place sont déjà visibles. La mise en pavés des croisements entre la rue Louis Martel et la rue des Clouteries offre un avant-goût des futurs aménagements. De premières réalisations qui donnent envie de voir la suite !



## La rue de la Poissonnerie fait peau neuve

Dans quelques semaines, la rue de la Poissonnerie, l'une des plus longues de Saint-Omer, avec ses **620** mètres allant de la Place de la Ghière à la Place Alfred Gilliers, achèvera sa métamorphose.

Le chantier, engagé en octobre 2021 par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, avec le renouvellement complet du réseau d'assainissement des eaux usées et de la conduite d'eau potable, s'est progressivement poursuivi avec les travaux de surfaces menés par la Ville.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la concertation et intègre les spécificités de cette artère essentielle de nos faubourgs.

En premier lieu, la requalification permettra de répondre aux attentes de sécurité et de sérénité exprimées par de nombreux riverains. Les aménagements favoriseront la limitation de la vitesse automobile avec pour objectif des traversées plus sûres et moins de nuisances sonores. La circulation des vélos sera aussi facilitée. Les déplacements des piétons seront fortement améliorés avec la réalisation, sur l'ensemble de l'axe, d'un trottoir d'**1,40 m**. Les parents avec des poussettes ou les personnes en fauteuil pourront ainsi circuler plus facilement.

Situé au cœur des faubourgs, le projet de requalification de la rue nécessitait également de prendre en compte les enjeux de circulation des engins agricoles. C'est chose faite, puisque les aménagements ont été conçus pour permettre le passage des tracteurs.

Au regard des concertations organisées, l'opération a aussi consisté à maintenir le maximum de places de stationnement pour les riverains tout au long de la rue. Enfin, une place plus importante est accordée à la nature avec de nouvelles plantations.

Ce vaste chantier arrive progressivement à sa fin. Les travaux seront achevés à l'automne.

### Prochain objectif : la rue de la Chapelle

Lors des concertations menées sur le projet de la rue de la Poissonnerie, la municipalité s'était engagée à intégrer la rue de la Chapelle. Ce sera chose faite : les travaux démarreront en 2024.

### Réutiliser les matériaux

Dans de nombreux chantiers, la Ville a recours à des pavés de récupération. Un engagement à la fois bon pour les finances publiques, en utilisant des matériaux moins chers ; et bon pour la planète, en favorisant le réemploi.

### Un petit air flamand

Vous l'avez peut-être remarqué, les trottoirs de la rue de la Poissonnerie sont composés de briques panachées. Il s'agit d'un profil de voirie très répandu dans beaucoup de cités flamandes. Un joli clin d'œil à l'identité de notre ville et à ses origines historiques entre Flandre et Artois !



### Cachez-moi ces réseaux !

Effacer les câbles et autres fils électriques qui polluent le paysage urbain, c'est un objectif de la Ville de Saint-Omer dans le cadre des opérations de requalification des espaces publics. Pour cela, les grands chantiers de voirie intègrent un volet consacré à l'effacement des réseaux. Les câbles aériens sont dissimulés en sous-sol pour valoriser le paysage.

Cette ambition est un travail complexe et de longue haleine, mené petit à petit lors des différents chantiers.



## Des rues remises en pavés

Aménager les espaces publics dans le respect de l'histoire et de l'identité de notre ville, c'est l'objectif du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur que nous avons élaboré. Pour cela, le document recommande la remise en pavés de certaines rues historiques. Dans ce contexte, un partenariat est mené depuis plusieurs années avec l'Association Promotion et Reconnaissance par le Travail (APRT) qui organise de nombreux chantiers d'insertion.

Cette coopération, engagée en 2014 et renouvelée en 2020, a déjà permis de remettre en pavés de nombreuses voies comme la rue de l'Echelle, la rue de l'Anguille, la rue au Vent ou plus récemment la rue de l'Œil. Les équipes mobilisées interviennent actuellement sur le pourtour du parc des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin, sur les rues Alfred Bouche et Boitot Godefroy.

En 2022, la rue Léon Belly a également retrouvé ses pavés.

Grâce aux travaux, les rues concernées sont complètement requalifiées. Cette démarche permet à notre ville de renouer ainsi progressivement avec son histoire.



### Avec nos voisins

La Ville de Saint-Omer possède de nombreuses voiries partagées avec les communes voisines. Les travaux sur ces axes nécessitent un travail de coordination avec les autres municipalités. C'est le cas par exemple de la rue Eugène Delacroix, partagée avec Longuenesse, ou de la rue du Capitaine Revel, en limite avec Saint-Martin-Lez-Tatinghem.

AVANT



APRÈS



## ANRU - La requalification des quais au programme

La requalification des espaces publics est l'un des objectifs prioritaires du projet de rénovation urbaine mené dans le quartier des quais. Les toutes premières opérations ont permis d'aménager un jardin partagé quai des Salines, de requalifier les rues d'Hazebrouck et de Cassel, de réaliser les travaux de végétalisation de l'école Montaigne et de démolir l'ancien hangar de la SEGA pour créer un nouveau lien entre le quai des Salines et le quai du Commerce.

Une mission de maîtrise d'œuvre a aussi été engagée par la Ville de Saint-Omer et la Communauté d'Agglomération pour déterminer et suivre les travaux de réaménagement du quai des Salines, du quai du Commerce et de la Place du 11 Novembre. Un programme d'interventions sera défini sur plusieurs années. Les premières opérations pourraient être menées courant 2024. La priorité sera donnée au quai des Salines.

## Les périmètres de ravalement obligatoire

En 2015, Saint-Omer était la première ville du Pas-de-Calais à mettre en place un périmètre de ravalement des façades. Au sein du secteur concerné, il est rappelé aux propriétaires l'obligation fixée par la loi de procéder à un ravalement de sa façade tous les 10 ans. Une analyse permet d'identifier les façades pour lesquelles un ravalement est obligatoire. En contrepartie, la Ville met en place un accompagnement permettant aux propriétaires de bénéficier jusqu'à **7500€** de subventions, représentant **40%** du montant des travaux.

Entre 2015 et 2018, le dispositif a permis d'accompagner le ravalement de plus de **75** façades situées dans le secteur de la Chapelle des Jésuites. Il a ainsi fortement participé à la requalification de l'ensemble du quartier.

Compte tenu du bilan de cette première expérimentation, un second programme de ravalement a été mis en place. Il concerne **4** secteurs : la place de la Ghière, la place Gilliers, la rue Faidherbe et la place Alexandre Ribot, ainsi que les rues piétonnes du cœur de ville. A ce stade, **41** déclarations de travaux ont été déposées et **20** ravalements de façade achevés dans les périmètres concernés.

## L'ensemble des propriétaires concernés

Au sein du périmètre de ravalement, l'ensemble des propriétaires peuvent bénéficier des aides mises en place par la Ville pour le financement des travaux.

Au titre de ce programme, les particuliers peuvent bénéficier de **7500€** de subventions représentant :

- **40%** du coût de l'opération pour les travaux achevés avant février 2024
- **30%** du coût de l'opération pour les travaux achevés avant février 2025
- **20%** du coût de l'opération pour les travaux achevés avant août 2025

# LA RÉNOVATION DU LOGEMENT

# “

La Ville est engagée avec ses partenaires dans une politique volontariste du logement avec pour objectifs la chasse aux marchands de sommeil, la rénovation de l'habitat ancien, la résorption des friches et la production d'une offre de logements neufs de qualité.

## L'amélioration du logement ancien

L'amélioration de l'habitat ancien dégradé et la lutte contre les marchands de sommeil constituent un objectif prioritaire de la politique Habitat menée conjointement avec la Communauté d'Agglomération. Afin de répondre à cette ambition, une cellule de contrôle des logements a été mise en place depuis 2015. Plus de **570** logements ont été visités, essentiellement à la demande des locataires, dont plus d'une centaine depuis 2020. A l'issue du repérage, les inspecteurs établissent un compte-rendu qui peut donner lieu à un procès-verbal et imposer des travaux d'amélioration aux propriétaires.

De la même manière, une quarantaine d'immeubles particulièrement dégradés mobilisent un dispositif intitulé « Opération de Restauration Immobilière ». Ils font l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique par le Préfet du Pas-de-Calais, qui impose aux propriétaires la réalisation de travaux dans un délai de **5** ans. Les propriétaires peuvent pour cela bénéficier d'accompagnements financiers de la part de l'Etat et des collectivités. En cas de refus de travaux, ils s'exposent à une procédure d'expropriation. Ainsi, une dizaine d'immeubles feront prochainement l'objet d'une enquête approfondie par l'Etat pour permettre, le cas échéant, les expropriations nécessaires.

Parallèlement, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin d'offrir un accompagnement financier pour la réhabilitation du logement ancien.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours dans les quartiers situés autour de la Chapelle des Jésuites, de la Cathédrale, de la rue Saint-Bertin, de la Rue Carnot et des Quais. Elle permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement financier pour les travaux liés au traitement de l'habitat très dégradé, l'amélioration des performances énergétiques ou l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Depuis sa mise en place en 2018, ce programme a permis d'accompagner la réhabilitation de près de **70** logements ayant essentiellement fait l'objet de travaux lourds.

Sur le reste de la ville, les propriétaires peuvent solliciter un accompagnement au titre du Programme d'Intérêt Général, pour des travaux permettant la réalisation d'économies d'énergie, l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, ou des projets de réhabilitation globale. Ce programme a permis d'accompagner des travaux dans une trentaine de logements.

## Proposer des logements plus grands



Pendant longtemps, la ville de Saint-Omer a subi la division de nombreux immeubles en très petits logements. Afin d'enrayer ce phénomène et d'encourager la production d'une offre de logements plus grands adaptés aux familles, une aide au regroupement des petits logements a été mise en place. Elle permet de bénéficier d'une subvention municipale de **2000€** par logement regroupé qui peut être bonifiée à **3000€** lors de la création de T4 et plus. Les propriétaires peuvent, dans le cadre de ce dispositif, percevoir jusque **12 000€** par immeuble. Depuis son instauration, l'aide a permis d'accompagner les travaux pour une dizaine de logements.

Pour amplifier la dynamique de production de logements plus grands, le nouveau Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur élaboré par la Ville va imposer de nouvelles règles. Par exemple, lorsqu'un promoteur réalisera un programme de plus de 5 logements, il devra garantir que les 2/3 des logements sont des T3 ou plus, c'est-à-dire qu'ils comptent au minimum deux chambres en plus de la pièce principale.

## La Maison de l'Habitat vous renseigne



Si vous avez un projet de travaux dans votre logement, la Maison de l'Habitat est faite pour vous. Elle pourra vous renseigner sur les démarches à effectuer et les aides que vous pouvez solliciter.

Situées au 7 Place Victor Hugo, les équipes vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le lundi où les portes ouvrent à 10h30.

Téléphone : 03 74 18 22 20



## Utiliser les friches pour produire des logements

Chacun peut le constater en se baladant en ville, des immeubles parfois abandonnés depuis très longtemps font l'objet d'importants travaux. C'est le cas de l'ancienne Banque de France fermée depuis près de 15 ans, qui accueillera prochainement un programme de **18** logements en cœur de ville.

L'immeuble à l'angle de la rue Léon Belly et de la rue Saint-Bertin fait également l'objet d'une restauration lourde qui permettra de produire **10** appartements.

Autre exemple, l'ancienne usine à gaz près du parc des Ruines de l'Abbaye Saint-Bertin a été rasée pour y réaliser **29** logements. Les bâtiments anciens conservés accueilleront des activités économiques.

L'utilisation de ces friches permet d'éviter de conserver des bâtiments abandonnés en ville et de consommer davantage de terres naturelles ou agricoles pour construire de nouvelles habitations. Il s'agit donc d'une bonne chose pour la qualité de notre cadre de vie et pour la planète.

D'autres projets de ce type sont en préparation pour poursuivre le développement de notre ville.



HÔTEL DE BELLY



BANQUE DE FRANCE



ANCIENNE USINE À GAZ

## Bon Mariage a accueilli ses résidents

Situés en bas du Boulevard de Strasbourg, les **5** nouveaux immeubles de la résidence Bon Mariage ont récemment accueilli leurs locataires. Les **80** logements réalisés par Flandre Opale Habitat sont proposés à loyer modéré.



## LE COMMERCE

### Pendant la crise sanitaire

La crise sanitaire a mis en lumière le rôle essentiel des commerces de proximité dans notre vie quotidienne. Durant cette période, les équipes de Communication de la Ville se sont fortement mobilisées pour relayer auprès des Audomarois la liste des commerces ouverts. Un travail important a aussi été mené avec les commerçants pour développer de nouveaux services, notamment des systèmes de livraison à domicile. Le marché hebdomadaire de la place Foch a, quant à lui, été réorganisé et maintenu pour garantir à l'ensemble des Audomaroises et des Audomarois l'approvisionnement nécessaire près de chez eux. Des stands ont aussi été proposés aux restaurateurs pour vendre de bons petits plats à emporter.

À la sortie des confinements, des mesures restrictives ont été définies nationalement pour la réouverture des terrasses des cafés et des restaurants. La Ville de Saint-Omer s'est adaptée en proposant un Plan Terrasses. Un travail a été mené avec chaque établissement pour permettre l'extension nécessaire de sa terrasse sur l'espace public. Les habitants et visiteurs de la ville ont pu ainsi rapidement retrouver le plaisir de se rejoindre autour d'une bonne table.



### Une aide pour les façades et les vitrines commerciales

La Ville et la Communauté d'Agglomération ont mis en place une aide à destination des commerçants qui souhaitent mener des travaux sur leur façade et leur vitrine. Les commerces peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement financier de **4000€**. Une trentaine de projets en ont bénéficié depuis la mise en place du dispositif.

### Le développement des marchés

La ville de Saint-Omer compte **3** marchés. Le plus conséquent, celui du centre-ville, se tient tous les samedis matin de 8h à 13h.

Vous pouvez également retrouver un marché place Perpignan le mercredi matin de 8h à 12h.

La place de la Ghière accueille aussi désormais un marché chaque jeudi de 8h à 12h et présente un nombre grandissant d'étales.



## Ça bouge dans le commerce à Saint-Omer

“

Depuis 2020, de nombreux commerces indépendants se sont installés à Saint-Omer. La ville compte plus d'une trentaine de nouvelles enseignes dans des domaines aussi variés que le prêt-à-porter, la décoration, le bien-être, l'alimentation ou la librairie. Notre ville a aussi observé un essor important des bars et restaurants avec l'ouverture d'une quinzaine d'établissements. Bienvenue à tous ces nouveaux commerçants !

## Ils ont ouvert leurs portes :



### POUR S'HABILLER

#### LOU & MOI

24 place Victor Hugo

#### LOU & TOM

2 rue Carnot

#### BELETTE & POULETTE

13 place Victor Hugo

#### JULIETTE C

9 rue des Clouteries

#### KIDS AVENUE

28 rue de Dunkerque

#### INFLUENCE

12 rue du Huitième de Ligne



### POUR CHEZ SOI

#### DÉCO REV VOUS

28 rue Louis Martel

#### CILOU INTERIORS

21 rue des Clouteries

#### CHIC ECHOPPE

8 rue des Clouteries

#### MARIES DÉCORATION

10 rue de Wissocq



### POUR PRENDRE SOIN DE SOI

#### LA LOGE

12 rue de Dunkerque

#### BEAUTY TIME

6 rue des Epéers



### POUR BIEN MANGER

#### DÉLICIES & GOURMANDISES

Moulin à Café, place Foch

#### MAISON WIDENT

19 place Foch

#### BOUCHERIE D'ORIENT

8 rue de Dunkerque

#### SAVEUR EXOTIQUE

17 rue de l'Ecuserie

#### DU SIMPLE Ô CHIC

1 place Alfred Gilliers

#### DÉPANN MINUTE

69 rue de Théroovanne

#### PLAISIR GOURMAND DE SAINT-OMER

18 rue de Calais

## Découvrez les commerces de la ville

Notre ville a la chance de bénéficier d'une offre importante de commerces de proximité qui proposent une gamme complète de produits : alimentaire, mode, bien-être, décoration, bijoux, culture... A Saint-Omer, nos commerçants ont tout ce qu'il faut ! Pour vous faire découvrir les commerces qui se plient en quatre pour offrir un service de qualité à l'ensemble des clients, plusieurs campagnes de communication ont été menées. La Ville propose aussi des vidéos de présentation diffusées sur nos réseaux sociaux. Allez vite les visionner, vous pourrez constater la qualité de nos boutiques et la bonne humeur de nos commerçants !

## Nos commerçants animent la ville

Il se passe toujours quelque chose à Saint-Omer. La Ville et les commerçants travaillent en étroite collaboration pour proposer des animations régulières. Nocturnes, Grande braderie, Marché de Noël des artisans... Les commerçants ne comptent pas leur temps et leur énergie pour vous proposer de nombreux rendez-vous. En mai dernier, une parade Disco à vélo a été organisée dans les rues du centre-ville. Plus récemment, nos commerces ont proposé un avant-goût de la Fête de la musique avec plusieurs concerts en ville.



### FLEURISTES

#### CAMILLE ARTISAN FLEURISTE

22 rue Louis Martel

#### LA PÉPINIÈRE DU MARAIS

124 rue de la Faïencerie



### POUR LIRE

#### LA BOUQUINERIE DES FLANDRES

41 rue de Dunkerque



### MAIS AUSSI...

#### CASH EXPRESS

63 rue de Dunkerque

#### AU DRAGON D'ARGENT

83 rue de Dunkerque

#### HIGH SOCIETY

52 rue de Dunkerque

#### R-CONCEPT

68 rue de Dunkerque

#### SAINT-O CARTES GRISES

44 rue de Dunkerque

#### PHONETASTIK

8 rue d'Arras

### L'ATELIER TOILETTEUR

98 rue de Dunkerque

### LAVERIE

1 rue du Lycée

### GOLD UNION

13 rue de Dunkerque

### L'ESPRIT PIERCING

29 rue de Dunkerque

### LE BUREAU DES CARTES GRISES

5 rue de Calais



### BONNES TABLES

#### EPIQUE

Moulin à Café, place Foch

#### DÉLICIES D'ASIE

14 rue de Dunkerque

#### LES DÉLICIES DE CHLOÉ

45 rue de Dunkerque

#### BACÔVE

8 rue Caventou

#### LE STROM

2 place du Vainquai

#### LE SAINT-CHARLES

6 rue du Minck

#### CASA PRESTO

37 rue du Lycée

#### MA'A LONTCHI

23 rue du Lycée

#### QUAI 1848

Place du 8 mai 1945, à La Station



### POUR BOIRE UN VERRE

#### BAR À BULLES

12 rue Louis Martel

#### AU SWAN

6 rue Saint-Bertin

#### SAFARI CAFÉ

78 rue de Calais

#### COCOON

7 rue du Huitième de Ligne

#### L'ATYPIQUE

15 rue du Huitième de Ligne

#### LA CAVE

185 rue de Dunkerque

#### LES DÉS TOURNÉS

12 rue des Epéers

Au cours des trois dernières années, de nombreux commerces ont décidé de déménager et de s'agrandir.

## Retrouvez vite ces nouveaux magasins !

### ILS ONT DÉMÉNAGÉ

#### MA PARENTHÈSE DÉCO

6 rue des Clouteries

#### FRED BOUTIQUE

40 rue des Clouteries

#### AUX JARDINS DE PROVENCE

15 rue de Calais

#### ESPRIT MARIAGE

70 rue de Dunkerque

#### LE CH'TI CHARIVARI

4 rue du Lion d'Or

#### L'AGENCE M VOYAGES

53 place Foch

#### ELITE SOURCILS

16 rue du Huitième de Ligne

#### DRESSING NEW VINTAGE

53 rue de Dunkerque

### ILS SE SONT AGRANDIS

#### MAISON JARS

1 place Victor Hugo

#### L'AGORA

29 place Foch

#### LA FRINGALETTE

33 rue de Dunkerque

#### L'ATYPIQUE

15 rue du Huitième de Ligne

#### LE BOG BAR

11 rue Louis Martel

Quelques adresses bien connues des Audomaroises et des Audomarois ont aussi été reprises !

### ILS CONTINUENT...

#### ENCRE ET VOUS

15 place Victor Hugo

#### LE RELAIS DES MARAIS

24 quai du Commerce

#### LE COLEGRAM

86 rue Carnot

#### AU TRADITIONNEL

99 rue Carnot



# LA PROPRETÉ DE LA VILLE

## Des agents mobilisés chaque jour pour la propreté

Offrir aux habitants une ville propre est l'un des engagements quotidiens des services municipaux. Le service Propreté de la Ville comprend pour cela une équipe constituée de **15** personnes intervenant tous les jours sur l'espace public. Ils sont aussi mobilisés à l'issue du marché et après chaque grand événement comme la Fête de la musique, le 14 juillet ou le Bal des pompiers. Quand la fête est finie, ils interviennent le soir ou au petit matin pour effacer les traces de la veille et offrir à chacun d'entre nous une ville agréable.

## La Brigade Propreté

En 2020, la Ville a expérimenté la mise en place d'une Brigade Propreté rattachée à la Police Municipale, avec pour mission de sensibiliser sur ces enjeux et de verbaliser en cas d'infraction. Déjections canines, jets de mégots, dépôts sauvages... En matière de propreté, les actes d'incivilités peuvent être nombreux et nécessitent malheureusement une attention de tous les instants.

## Prévenir & sanctionner

La ville est plus propre si on ne la salit pas ! C'est peut-être une évidence pour beaucoup, mais c'est un message à rappeler quotidiennement pour garantir un cadre de vie et un environnement de qualité.

De nombreuses campagnes de sensibilisation sont organisées régulièrement. La Ville met aussi à disposition gratuitement des boîtes à mégots et des sachets de déjections canines pour permettre à chacun de faire preuve de civisme. **6** canisites et **177** poubelles sont présents sur l'ensemble des espaces publics.

Malgré tout, des incivilités continuent d'être constatées. La Ville a par conséquent augmenté le tarif des contraventions en matière de propreté. Pour rappel, elles s'élèvent à :

- ▣ 267€ pour les déjections non ramassées
- ▣ 150€ pour les propriétaires qui ne disposent d'aucun moyen de ramassage de déjections de leur animal
- ▣ 135€ pour un jet de mégot sur l'espace public

## Du matériel renouvelé

Ces trois dernières années, Saint-Omer a investi près de **400 000€** pour renouveler le matériel du service Ville Propre et accroître ses moyens d'actions. Voici quelques-unes des nouvelles machines arrivées dans le service :

- ▣ Une grande balayeuse utilisée pour nettoyer les caniveaux : **189 500€**



- ▣ Une petite balayeuse mobilisée pour nettoyer les trottoirs : **130 900€**



- ▣ Deux goupils électriques qui servent à nettoyer et à aspirer les déchets laissés indécemment sur le sol : **40 400€**



- ▣ Un aspirateur à déchets : **14 800 €**



- ▣ Un nettoyeur haute pression pour nettoyer les rues et les passages piétons



En 3 ans, la police municipale a procédé à plus de **250** verbalisations pour déjections canines ou dépôts d'immondices.

# ASSURER LA TRANQUILITÉ DE TOUS



Afin d'assurer la tranquillité de l'ensemble des habitants, la Ville de Saint-Omer est dotée d'un service de Police Municipale qui assure la surveillance de la voie publique, les questions de salubrité, le respect du code de la route et des règles de stationnement.

Cette brigade est composée de **14** agents qui travaillent en étroite collaboration avec les services de la Police nationale et de la Justice. Nos policiers municipaux sont par exemple équipés de radios permettant une liaison plus rapide avec les agents du commissariat.

En moyenne, ils assurent plus de **1000** interventions par an pour des faits de tapages, d'ivresse sur la voie publique, des problèmes de stationnement, des vols ou des dégradations.

Ils mènent aussi des actions de prévention et de sensibilisation dans les écoles ou auprès des personnes âgées dans les résidences autonomie.



## Les caméras de vidéo-protection

La Ville de Saint-Omer s'est équipée d'un système important qui s'est développé au cours des 3 dernières années. Fin 2023, **96** caméras seront en service partout en Ville contre 79 en 2020, et plus de **60%** du parc de vidéo-protection aura été renouvelé pour plus d'efficacité.

Depuis 2020, elles ont donné lieu à plus de **750** extractions d'images permettant de faire évoluer les enquêtes.



## PaybyPhone pour ne pas se faire verbaliser

A Saint-Omer, **90%** du stationnement est gratuit en semaine, et même **100%** le week-end. Seules les places situées sur les parkings des Carmes et du Théâtre ; et de la place Foch sont payantes. Depuis 2019, il est possible d'acquitter son stationnement en ligne. Plus besoin d'avoir de la monnaie sur soi ou de courir pour changer son ticket : avec PaybyPhone, vous avez l'horodateur dans la poche !

L'application permet de régler en quelques clics votre stationnement à distance. Des alertes avant la fin vous permettent si nécessaire de prolonger votre stationnement. Une fonction « stopper » vous offre la possibilité d'ajuster la durée. Vous ne payez donc que pour votre temps de présence effectif. Alors pensez-y !



## La Mairie devient une Maison France Services

Depuis septembre 2022, la Mairie est labellisée Maison France Service. Ce dispositif, mis en place par l'Etat, a pour objectif de concentrer en un même lieu une offre plus conséquente de services à la population en prévoyant notamment des permanences de certains partenaires et un accompagnement renforcé des usagers.

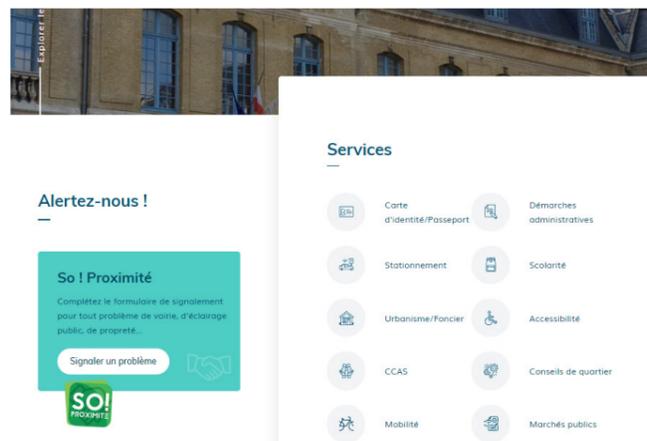
En plus de bénéficier de la proximité avec la Maison du Département ou de la Caisse des Allocations Familiales, la Mairie de Saint-Omer accueille des permanences du conciliateur de justice et du centre d'information sur le droit des femmes et des familles.

Les agents, recrutés dans le cadre de la Maison France Services, conseillent et orientent sur des sujets aussi divers que les titres d'identité, les dossiers de retraite, les prestations complémentaires, le logement, l'énergie ou la mobilité.

Ce guichet unique pour les demandes du quotidien bénéficie à l'ensemble des habitants du territoire. En effet, plus de la moitié des usagers accompagnés n'habitent pas Saint-Omer.



## Le déploiement des services numériques



En complément de l'amélioration de l'accueil physique et du conseil des usagers, la Ville de Saint-Omer souhaite développer son offre de services numériques. Un recensement des besoins prioritaires a été effectué en s'appuyant sur un questionnaire réalisé auprès de la population et des ateliers d'échanges avec les habitants. Démarches en ligne, informations sur les événements... Tout a été passé au crible pour offrir des solutions technologiques adaptées.



**15 100**

c'est le nombre de courriers reçus par la Ville depuis 2020



## Une ville mobilisée sur les titres d'identités

Ces derniers mois, la Ville a dû faire face à une recrudescence des demandes de titres d'identité. La crise sanitaire et le Brexit ont généré en quelques mois un afflux de demandes auxquelles les services municipaux se sont efforcés de répondre.

En 3 ans, plus de **21 000** passeports et cartes d'identité ont été délivrés, soit davantage que la population de notre Ville. Pour répondre aux besoins, plusieurs mesures ont été mises en place. Ainsi, nous avons obtenu l'ouverture d'une 3<sup>e</sup> station permettant de solliciter les titres d'identité et de prendre davantage de rendez-vous. Les plages horaires ont aussi été élargies. Par exemple, en mai et juin 2023, les services municipaux sont restés ouverts une heure de plus chaque jour pour répondre aux sollicitations.

## Ils se sont dit OUI!



Récemment, la presse a présenté Saint-Omer comme la capitale des célibataires. Effectivement, selon les données de l'INSEE, **40%** des ménages audomarois sont célibataires. Pourtant, chaque année, de nombreux couples se forment et se disent « oui ». Depuis juin 2020, **116** mariages et **174** pacs ont été célébrés dans notre belle ville. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur !

## Bienvenue aux nouveaux-nés



Pour célébrer la naissance des bébés, la Ville de Saint-Omer offre depuis janvier 2021 à chaque nouveau-né un kit naissance réutilisable contenant cinq cotons nettoyants, un bavoir brodé, un anti-bavouille et un linge. Une carte est adressée aux parents pour venir retirer le cadeau en mairie.

Un kit *made in Saint-Omer*, puisque l'ensemble de la production est réalisé par les établissements Duhamel !

## Les petits choux de Saint-Omer



La Ville a enregistré au cours des 3 dernières années **550** naissances. Parmi elles, nous comptons **281** petites filles et **269** petits garçons. Encore félicitations à tous les heureux parents ! A Saint-Omer, Louise et Zoé sont les prénoms qui sont le plus donnés pour les filles, Timeo et Tiago pour les garçons.



## Un arbre pour chaque nouveau-né

A Saint-Omer, on célèbre les naissances des petites Audomaroises et des petits Audomarois en plantant un arbre. Pour cela, un partenariat a été établi avec l'Office National des Forêts en 2015 et renouvelé en 2020. Chaque année, **250** arbres sont ainsi plantés dans des forêts situées à proximité de Saint-Omer. Les parents reçoivent un diplôme et les informations sur l'emplacement et l'espèce plantée.

Depuis le début du dispositif, ce partenariat a permis de planter **2000** arbres.



## Saint-Omer attire de nouveaux habitants

Entre 2015 et 2023 la ville a gagné près de **1000** habitants. Chaque année, de nouveaux ménages décident de s'installer dans notre belle ville. Régulièrement, l'équipe municipale propose de les rencontrer afin de faire connaissance et d'échanger sur leurs perceptions de la ville. Des petits-déjeuners sont pour cela organisés de temps en temps à la Motte Castrale. Depuis 2020 et malgré la crise sanitaire, une dizaine d'accueils des nouveaux arrivants a ainsi été organisée.





Les actions menées par la Ville de Saint-Omer depuis 2020 ont pu être engagées grâce à la gestion saine des finances locales qui permet d'investir pour l'amélioration de la qualité de vie. Pour cela, plusieurs objectifs sont poursuivis.

## Accroître les recettes sans augmenter les impôts

Plusieurs recettes viennent alimenter le budget municipal, notamment :

- Les impôts et les taxes payés par les ménages
- Les dotations versées par l'Etat
- Les emprunts
- Les subventions accordées par les partenaires sur les différents projets

Depuis 2014, la Ville de Saint-Omer a pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts qui pèsent sur les familles. Dans ce contexte, la hausse du budget municipal est permise uniquement par l'augmentation de la population qui génère plus de recettes fiscales, la hausse des dotations de l'Etat et les subventions de nos partenaires. C'est pourquoi, sur l'ensemble de ses projets, la Ville travaille en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération, le Département du Pas-de-Calais, la Région Hauts-de-France et l'Etat. Les fonds européens sont aussi sollicités.

Quelques exemples : les travaux d'urgence menés sur l'église Saint-Denis bénéficient d'un très fort soutien de l'Etat et du Département. La Région Hauts-de-France accompagne la rénovation de la place Foch et la Communauté d'Agglomération participera financièrement à la requalification des espaces publics du quartier des quais. L'aménagement de l'Euro vélo-route a fait l'objet d'une demande de financement au titre des fonds Européens.



## Une ville qui n'augmente pas ses prix

Depuis 10 ans, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter les impôts. Au contraire, la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties ont fait l'objet d'une baisse en 2019.

Ce principe est appliqué aussi sur certains services. C'est par exemple le cas de la cantine scolaire. Malgré l'inflation, la ville n'a pas augmenté le prix de la cantine depuis 2013. Le coût supplémentaire du repas est donc supporté par le budget de la collectivité.

## La chasse aux économies

La gestion saine des finances implique une recherche en permanence des économies possibles pour garantir la bonne utilisation des dépenses publiques.

Depuis 2014, la Ville cherche à maîtriser les dépenses nécessaires pour le fonctionnement des services municipaux. Chaque euro est compté. Par exemple, face à la très forte hausse des prix de l'énergie, un plan d'économie a été mis en place. La température dans les bâtiments a été diminuée et l'intensité de l'éclairage réduit. Des travaux d'isolation seront menés pour accroître l'efficacité énergétique des équipements municipaux et limiter les dépenses de chauffage.

Autres exemples, les travaux prévus sur la place Foch ont fait l'objet d'ajustements pour éviter la réalisation de fouilles archéologiques. Un travail de plusieurs mois mené avec les services de l'Etat et les architectes en charge du projet a permis d'obtenir l'autorisation de ne pas en réaliser. Au final, ce sont **3 000 000€** d'économisés pour les Audomaroises et les Audomarois.

## Une gestion maîtrisée des emprunts

Comme pour la plupart des ménages, la Ville a recours à des emprunts pour financer certains investissements importants. Leur montant est débattu chaque année en Conseil municipal lors du vote du budget.

Depuis 2020, la Ville a peu eu recours à de nouveaux emprunts car la crise sanitaire a ralenti certains projets. Les investissements qui n'ont pas eu lieu les années précédentes devraient donc être effectués dans la suite du mandat, nécessitant de nouveaux besoins de financement. La ville possède pour cela des capacités d'emprunts importantes.

Fin 2022, la capacité de désendettement de Saint-Omer, c'est-à-dire, le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser tous nos emprunts par notre trésorerie était de **4,3** années, alors que les seuils de vigilance établis pour les collectivités sont au-delà de 10 ans.



CONTRIBUTION GROUPE D'OPOSITION

Groupe  
**SAINT OMER AVEC VOUS**  
**QUOTIDIENNEMENT**, pour être très efficace

Monsieur le maire a-t-il un projet politique pour l'activité physique et le sport à Saint Omer ? Rien de bien explicite sur le sujet. Que valorise-t-il ? qu'accompagne-t-il ? le haut niveau, le loisir, l'éducation, la santé ? Nous attendons toujours un diagnostic sérieux, un plan et des orientations concrètes. Les enjeux ne sont pas priorisés et les actions, comme les objectifs, jamais clairement énoncées. Aujourd'hui les associations sportives et d'activité physique de loisir ont besoin d'aide, à la fois sur le plan des installations mises à disposition, que sur celui de l'encadrement ou des subventions attribuées. Le soutien aux clubs et aux associations manquent de cohérence. La formation des cadres, la construction, la rénovation des installations, leur exploitation au service des audomarois n'est pas pensée. La rénovation du gymnase de l'ancienne piscine relève certes de la région, mais un projet d'aménagement articulant la pratique des lycéens, celles des habitants du quartier, des associations, pourrait être soumis aux élus régionaux. Des installations spécifiques pour les pratiques physiques de santé sont aussi à concevoir. Il est temps de se mettre au travail sur ce dossier, c'est un enjeu de bien-être social.



  
Ville de **Saint-Omer**

Vous avez des remarques, des questions ou des propositions  
sur ce bilan de mi-mandat ? Ecrivez-nous par mail à

[participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr](mailto:participation-citoyenne@ville-saint-omer.fr)